

SOMMET ARABE

**Attaf
représente
Tebboune
à Bagdad**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
P3 Vendredi 16 - samedi 17 mai 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6445 - 22^e année

EN TANT QUE PUISSANCE
RÉGIONALE



**Chengriha
appelle
à préserver
la place
de l'Algérie**

P 4

**LE MAKHZEN UTILISE LES TUNNELS POUR TENTER
DE NOYER DE DROGUE L'ALGÉRIE**



La guerre des lâches

Au moment où les combattants dignes utilisent les tunnels pour approvisionner les troupes de combattants qui luttent pour l'indépendance de leurs pays et le triomphe de leurs causes, les « rats » du makhzen les emploient pour faire transiter la drogue vers l'Algérie. Il y a la guerre des braves et celle des lâches.

LIRE EN PAGE 2

D'UNE CAPACITÉ
DE 2000 TONNES/JOUR

**La raffinerie de
sucre « Tafadis »
entre en
production**

P 5

L'ONU SUR GHAZA :

**« Le nombre
d'enfants
souffrant de
malnutrition
aiguë a doublé »**

P 6

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE -
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30

**George
d'Hem favori
logique**

P 21

**PUISSANCE ÉNERGÉTIQUE AU POTENTIEL ÉNORME
(GAZ, ÉLECTRICITÉ ET HYDROGÈNE), PARTENAIRE
DE L'EUROPE ET PORTE D'ENTRÉE DE L'AFRIQUE**

L'Algérie au cœur du Plan Mattei

LIRE EN PAGE 3



Tapis rouge pour nos émigrés

Il est des périodes où nos émigrés reviennent en masse au pays. En général pour des visites familiales. Les vacances scolaires font partie de ces périodes. Mais la plus grande saison de leur retour au pays, c'est incontestablement l'été. Mercredi dernier, au cours de la réunion du gouvernement « Il a été procédé à l'examen des différentes mesures et procédures mises en œuvre pour assurer un accueil optimal des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger lors de la saison estivale 2025 ». La préoccupation des autorités algériennes de faciliter les procédures de voyage à nos compatriotes vivant à l'étranger n'est pas récente. Chaque année et à chaque circonstance, (vacances ou fêtes religieuses) l'État instruit les administrations des ports et aéroports à simplifier les formalités d'entrée de nos émigrés au pays. Chaque année aussi, se caractérise par une ou plu-

sieurs nouvelles simplifications que ce soit aux guichets de la police des frontières ou à ceux de la douane. Mais pas seulement puisque la compagnie nationale Air Algérie est elle aussi mise à contribution. Soit avec des prix promotionnels, soit en augmentant significativement le nombre de sièges, de vols également.

Pour ceux qui choisissent le bateau-ils sont nombreux pour venir avec leur voiture ou plus simplement pour réduire le coût du voyage, des aménagements très appréciés des différentes formalités sont mises en place. Chaque année aussi, de nouvelles facilitations sont introduites. On se rappelle que l'an passé, et à titre exceptionnel, sur instruction du président de la République, les autorités algériennes avaient décidé « d'autoriser temporairement les citoyens algériens détenteurs de passeports étrangers en cours de validité de rentrer et de sortir du territoire national sans l'obligation d'obtenir au préalable un visa ». Cette mesure est reconduite jusqu'au 31 décembre 2025.

Les enfants binationaux, âgés de moins de 12 ans, ne disposant pas d'un passeport ou d'une carte d'identité biométriques algériens, peuvent désormais entrer et sortir du territoire algérien, en présentant seulement un passeport étranger, accompagné d'un acte de naissance de l'enfant ou un livret de famille.

Mieux, des vacances gratuites organisées par la mosquée de Paris en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports algérien, au bord du littoral algérien, sont offertes aux enfants de nos émigrés. À raison de deux enfants par famille, âgés entre 10 et 14 ans, les inscriptions ont lieu à la grande mosquée de Paris. D'une durée de dix jours, le séjour des enfants est totalement pris en charge (hébergement, activités, repas, transports et tous les frais liés au séjour. Deux sessions sont prévues. La première du 12 au 23 juillet 2025, et la seconde du 26 juillet au 6 août 2025. Les départs et retours seront organisés depuis cinq grandes villes françaises : Paris, Lille, Lyon, Nantes et Marseille. La réunion du gouvernement de jeudi dernier prépare les dossiers à présenter au Conseil des ministres. On en saura plus à ce moment-là !

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

LE MAKHZEN UTILISE LES TUNNELS POUR TENTER DE NOYER DE DROGUE L'ALGÉRIE

La guerre des lâches

Au moment où les combattants dignes utilisent les tunnels pour approvisionner les troupes de combattants qui luttent pour l'indépendance de leurs pays et le triomphe de leurs causes, les « ras » du makhzen les emploient pour faire transiter la drogue vers l'Algérie.



Il y a la guerre des braves et celle des lâches. Décidément on ne peut pas s'attendre à un comportement fraternel de notre voisin de l'Ouest et quand l'Algérie l'accuse de vouloir noyer son territoire de drogue ce n'est pas une vue de l'esprit. Bien au contraire, tous les indices laissent comprendre que le Makhzen mène bien une guerre contre notre pays. Les nombreuses saisies de kif traité et même de cocaïne au niveau de nos frontières Ouest et le tunnel reliant le Maroc à Bab El Assa, découvert par les services de sécurité, récemment sont la preuve des sentiments hostiles que nourrit le Makhzen envers l'Algérie. Il y a deux jours, la Télévision nationale a fait état de cette découverte en citant des sources bien informées. Ce tunnel, découvert à une profondeur considérable sous terre, aurait été exploité récemment pour faire transiter d'importantes quantités de kif traité, que le Makhzen utilise comme arme

pour déstabiliser l'Algérie », cite la Télévision nationale qui souligne que cette découverte témoigne, donc d'un mode opératoire sophistiqué, probablement élaboré par des organisations structurées et bénéficiant d'un certain niveau de complicité ». Et quand on évoque ce mode opératoire on ne peut que citer le cas du tunnel reliant le Maroc à l'enclave espagnole de Ceuta découvert récemment par la Guardia civile espagnole. C'est donc une nouvelle voie utilisée par les narcotrafiants pour inonder l'Algérie et l'Europe de drogue. Et ce n'est pas un travail de petits dealers ou de petits producteurs mais bien l'œuvre d'une importante logistique et de gros moyens qui ne peuvent être mobilisés sans une complicité ou plutôt la bénédiction d'une haute autorité. Aussi bien pour le cas du tunnel découvert par les

espagnols que celui mis au jour par les unités de l'Armée nationale populaire, la main du Makhzen est bien présente. C'est le Makhzen qui couvre la production de cannabis, qui définit les quotas par producteur, qui organise la récolte, le stockage puis la distribution et la vente et le convoyage vers les marchés étrangers (Algérie et autres). Rien ne se fait sans son aval et aujourd'hui depuis la normalisation des relations diplomatiques du royaume avec l'entité sioniste, la virulence de ses attaques et ses tentatives de déstabilisation de l'Algérie s'est accrue. Elle renseigne sur sa nature belliqueuse. Les militants dignes qui combattent pour la liberté de leur pays ont creusé des tunnels pour alimenter libérer leurs pays et pour maintenir vive la flamme de leur révolution. Les combattants palestiniens, ceux du Viet Kong,

ou encore ceux de l'Armée de libération nationale ont utilisé ce procédé pour se doter de moyens leur permettant de faire abdiquer le colonisateur. Mais pour le Maroc et son Makhzen, il s'agit d'un procédé vil utilisé dans la sale guerre qu'il mène à son voisin de l'Est. « Pour faire face à ces campagnes acharnées, l'ANP déploie d'énormes et intenses efforts pour la sécurisation des frontières nationales et dans la lutte contre la criminalité organisée notamment les bandes de narcotrafic, à travers une stratégie globale adaptée aux méthodes des bandes de narcotrafiants et les pays derrière elles, le Makhzen en particulier », note la télévision nationale. Le Maroc qui avait servi de voie d'approvisionnement en armement et moyen des groupes terroristes durant la décennie rouge, qui avait tenté durant cette période de ruiner l'économie nationale en organisant un trafic transfrontalier à grande échelle de carburant et qui avait même tenté de siphonner les produits alimentaires de première nécessité subventionnés par l'État algérien, pour calmer la colère de ses sujets durant les périodes de crise a vu tous ses plans tomber à l'eau et grâce à l'ANP véritable force de dissuasion. Et grâce à un peuple uni et ceci surtout nourri à la mamelle du nationalisme et du patriotisme tous ses funestes desseins seront mis en échec.

Slimane B.

CRISE EN LIBYE

L'Algérie réitère son appel au dialogue

L'Algérie a réitéré au Conseil de sécurité des Nations unies, son appel à l'ensemble des Libyens à privilégier le dialogue en tant que « seule issue pour surmonter les différends », en faisant preuve de sens de responsabilité et en plaçant l'intérêt suprême du peuple libyen au-dessus de toute considération, à la suite de la reprise des affrontements armés à Tripoli ayant causé des pertes humaines.

Dans son intervention lors d'une réunion du Conseil de sécurité, le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies, Toufik Laïd Koudri, a appelé « tous les frères libyens à s'engager dans le dialogue en tant que seule issue pour surmonter les différends, à faire preuve d'un sens élevé de responsabilité et de patriotisme et à privilégier l'intérêt suprême du peuple libyen ». Affirmant que la Libye, aujourd'hui plus que jamais, a besoin de « rassembler tous ses enfants, loin de la division et de la discorde », Koudri a souligné la nécessité de « relancer le processus politique sous l'égide des Nations unies, en vue de parvenir à la solution tant attendue ».

« UN RETRAIT IMMÉDIAT ET INCONDITIONNEL DES FORCES ÉTRANGÈRES »

Le représentant algérien a insisté sur la nécessité d'accompagner la Libye dans sa sortie de la spirale de violence, à travers « le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces étrangères, combattants étrangers et mercenaires, et en permettant au Libyens de décider de leur sort et de gérer leurs affaires eux-mêmes, loin des tiraillements régionaux et des luttes d'influence et d'intérêts ». « La Libye n'est pas une arène de confrontation, mais un pays ancestral, profondément enraciné dans l'histoire, doté de ressources lui permettant, si les conditions de paix et de sécurité sont réunies, de jouer un rôle de stabilité et d'équilibre non seulement en Afrique du Nord, mais aussi dans le bassin méditerranéen et sur l'ensemble du continent africain », a-t-il soutenu. Il a souligné que l'instauration de la justice en Libye, à l'instar des pays du monde, « constitue une revendication nationale légitime et un droit authentique, qui ne saurait faire l'objet ni de polémique ni de marchandage et qui ne doit pas être dicté par des considérations extérieures conjoncturelles ». Partant de cette conviction ancrée, l'Algérie considère que la compétence de la CPI sur la situation en Libye « doit s'exercer dans le cadre du principe de complémentarité avec le pouvoir judiciaire national et non sur la base de son exclusion ou de sa substitution », a-t-il ajouté.

A. N.

DÉCROTTAGE D'UN SPÉCIALISTE MAURITANIE DES QUESTIONS DU SAHEL

« Le Makhzen cherche à saboter la coopération algéro-mauritanienne »

L'écrivain mauritanien, chercheur stratégique spécialisé dans les questions du Sahel et du Sahara et militant de la société civile, Mohamed Salem Ould Mohamed El Yacoub a vertement fustigé les manœuvres des « taupes du Makhzen », visant à porter atteinte à la dynamique de coopération grandissante entre l'Algérie et la Mauritanie, affirmant qu'au regard des circonstances actuelles, son pays n'a d'autre choix stratégique que de se tourner vers l'Algérie. Dans un article intitulé « L'Algérie est le choix, ou pas de choix du tout », le chercheur Mohamed Salem Ould Mohamed El Yacoub a ravivé la mémoire de ses lecteurs sur un précédent article qu'il a publié en 2012 sous le même titre, soulignant que ce dernier fut une cinglante réplique aux propagandistes marocains et à leur 5e colonne, au vu de l'écho retentissant qu'il a eu dans les sphères politique et médiatique, aux niveaux local et maghrébin. Incapables de réfuter les arguments pertinents de l'article à l'époque, ces milieux reviennent aujourd'hui, plus d'une décennie après, pour remettre le sujet sur la table, dans une tentative renouvelée des « taupes du Makhzen » de compromettre la coopération croissante entre l'Algérie et la Mauritanie, a-t-il mis en garde.

« L'ALGÉRIE EST ET RESTERA UN CHOIX STRATÉGIQUE INCONTOURNABLE »

« Au vu de la conjoncture actuelle, marquée par des turbulences et des incertitudes tant au niveau régional qu'international, la Mauritanie n'a, sur le plan stratégique, d'autre alternative que de s'orienter vers l'Algérie et de lui témoigner sa solidarité, face aux défis du développement, aux impératifs de la stabilité et à la lutte contre le terrorisme transfrontalier », a soutenu l'écrivain, qui a précisé que « l'échange des récentes visites au plus haut niveau a consacré un tournant décisif

dans la vision diplomatique de la Mauritanie ». Il a, en outre, rappelé « les positions historiques mémorables de l'Algérie, souvent méconnues, en faveur de la Mauritanie au fil des étapes de son édification nationale, au moment où les tentatives de brouiller les choix souverains de la Mauritanie et les attaques ciblant ses relations avec l'Algérie se multiplient, à travers une presse de l'ombre et ses mécanismes de désinformation », indiquant que la réouverture et la mise à jour de cet article « sont motivées non seulement par les récentes évolutions géopolitiques, mais aussi par le besoin de réaffirmer que le cap demeure le même: « l'Algérie est et restera un choix stratégique incontournable pour la Mauritanie, quelles que soient les vociférations des stipendiés ». À ce titre, Mohamed El Yakoub a affirmé que les visites échangées entre les dirigeants algériens et mauritaniens au plus haut niveau « ont réveillé la rancœur et la rancune de plusieurs âmes malades et esprits malintentionnés ».

LA NATURE COLONIALE ET EXPANSIONNISTE

Il a également rappelé « le recours de la Mauritanie à l'Algérie pour la mise en place de ses systèmes administratif, éducatif, judiciaire et de gestion économique dans les premières années de son indépendance, à une époque où le Maroc refusait de reconnaître la Mauritanie et la considérait comme partie intégrante de son territoire, une malencontreuse erreur qui est malheureusement commise aujourd'hui dans le dossier du Sahara occidental ». Dans ce contexte, Mohamed El Yakoubi a salué le rôle essentiel de l'Algérie dans l'adhésion de la Mauritanie à la Ligue arabe et son accession à l'indépendance économique et financière, sans oublier les conseils prodigués par le défunt président, Houari Boumediène, à son homologue mau-

ritanien, feu Moktar Ould Daddah, concernant la nationalisation des mines de fer de la MIFERMA (Société des Mines de Fer de Mauritanie), une décision souveraine majeure prise par la Mauritanie après son indépendance. Pour le chercheur stratégique spécialisé dans les questions du Sahel et du Sahara, les relations algéro-mauritaniennes ont la particularité d'être « exemptes de pressions et de velléités expansionnistes ».

« LES POSITIONS DE L'ALGÉRIE AGACENT »

Quant au dossier du Sahara occidental, l'écrivain a rappelé que l'Algérie refuse l'expansion marocaine, appelle à la décolonisation du territoire et à l'accès du peuple sahraoui à son droit à l'autodétermination, tout en rejetant « l'accord funeste de Madrid » qui a partagé le Sahara occidental entre la Mauritanie et le Maroc. Selon l'écrivain, l'une des principales raisons pour lesquelles l'Algérie est la cible du « nouveau axe d'infiltration régional », est son attachement à l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali signé en 2015 sous ses auspices, lequel constitue le seul cadre international reconnu pour la résolution du conflit au Nord Mali, indiquant que sa position de principe se réfère à la légalité internationale et aux engagements onusiens. Cette position a dû « agacer certaines parties, à leur tête le Maroc, qui, tirant profit de la vulnérabilité et de la faiblesse des systèmes fragiles formant la prétendue Alliance des Etats du Sahel (AES), tentent de compromettre cet accord et d'ouvrir la voie à des agendas militaires étrangers, dont l'objectif est non seulement la déstabilisation de la région mais aussi la reconfiguration des cartes des zones d'influences dans la région sahélo-saharienne au détriment de ses peuples et de ses États », a-t-il relevé.

Ania N.

PUISSANCE ENERGETIQUE AU POTENTIEL ENORME (GAZ, ELECTRICITE ET HYDROGENE), PARTENAIRE DE L'EUROPE ET PORTE D'ENTREE DE L'AFRIQUE

L'Algérie au cœur du Plan Mattei

Organisée sous le haut patronage du gouvernement italien, durant deux jours à Sorrente en Italie, la 4e édition du forum international "Vers le Sud : la stratégie européenne pour une nouvelle saison géopolitique, économique et socioculturelle en Méditerranée", a commencé hier avec la participation du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab.



Selon un communiqué du ministère, le ministre d'État est accompagné d'une délégation de haut niveau composée notamment du P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi et du P-DG de Sonelgaz, Mourad Adjal, ainsi que de plusieurs cadres du secteur. L'ouverture du forum a été marquée par la présence de personnalités politiques et économiques de haut niveau, entre autres le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto Fratin, le ministre italien de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts, Francesco Lollobrigida, le conseiller diplomatique de la présidente du Conseil des ministres d'Italie en charge du Plan Mattei, et du ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation. Ont pris part également des diplomates, des

responsables d'organisations internationales, ainsi que des représentants d'institutions académiques et de centres de recherche spécialisés. Les axes de ce forum, qui intervient à l'invitation de "The European House-Ambrosetti" (TEHA Group), portent sur les transformations géopolitiques actuelles et leurs répercussions socioéconomiques, outre des questions cruciales telles que la sécurité alimentaire, les défis environnementaux, la nouvelle vision énergétique du Sud de l'Europe et de la Méditerranée, ainsi que le rôle de la région dans la mise en œuvre de la nouvelle vision européenne de coopération avec l'Afrique, dans le cadre d'un partenariat équilibré et durable et mutuellement bénéfique. Lors de ce forum, Mohamed Arkab participe à une session de haut niveau intitulée "Le rôle stratégique de la Méditerranée dans le processus de transition énergétique mondiale: réalisations et stratégies", et présentera la vision algérienne

en matière de transition énergétique dans la perspective du développement durable, précise le communiqué. La même source indique que Mohamed Arkab mettra en exergue la position de l'Algérie en tant que partenaire fiable dans la garantie de la sécurité énergétique régionale, à travers des projets de coopération et d'intégration énergétique, notamment dans le contexte des récentes initiatives européennes. Pour rappel, la première édition du Forum "Verso Sud" (Vers le Sud) s'est tenue les 13 et 14 mai 2022 à Sorrento. L'objectif du forum était alors de présenter une vision et un programme de développement pour le sud de l'Italie, en mettant l'accent sur son rôle de plateforme stratégique et de connexion pour l'Europe dans la macro-zone de référence de la Méditerranée et de la Méditerranée élargie. Cette année, la 4ème édition de l'événement s'inscrit « dans le cadre des efforts visant à réactiver le rôle stratégique de l'Italie en

Méditerranée, par la mise en œuvre effective du Plan Mattei lancé par le gouvernement italien, dans le but d'établir un nouveau partenariat équilibré à long terme entre l'Europe et l'Afrique », explique-t-on. Selon le communiqué du ministère, ce plan, dont l'Algérie est l'un des pays pivots, au vu de sa position géographique et de son grand potentiel énergétique, s'appuie sur la coopération pour le développement dans des domaines vitaux tels que l'énergie, l'enseignement, l'infrastructure et l'agriculture. Ce forum vise à mettre en place une plateforme de concertation et d'échange stratégique entre les secteurs public et privé, aux niveaux national et international, à travers une initiative intellectuelle regroupant les acteurs économiques, institutionnels et académiques de la région, en vue de développer des partenariats concrets et durables au service de la stabilité et de la prospérité du bassin méditerranéen.

M'hamed Rebah

COMMISSION DES ŒUVRES SOCIALES

Les membres seront élus les 24 et 25 mai courant

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé que l'élection des membres de la Commission nationale des œuvres sociales du secteur avait été programmée pour les 24 et 25 mai courant, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Selon la source, «après parachèvement des 1e et 2e étapes de l'opération d'élection des membres des commissions de wilaya des œuvres sociales du secteur de l'Éducation nationale, et l'installation de toutes les commissions de wilaya, la 3e étape intervient pour élire les membres de la Commission nationale des œuvres sociales pour compléter les structures des œuvres sociales du secteur», a précisé le communiqué.

L.Z.

CALENDRIER DES EXAMENS SCOLAIRES

Le rappel à l'ordre de Saâdaoui

Le ministre de l'Éducation nationale Mohamed Seghir Saâdaoui, a souligné la nécessité pour les établissements d'enseignement, publics et privés, de respecter les dates fixées pour les examens et les devoirs semestriels. Un communiqué du ministère publié hier a indiqué que, coïncidant avec la période d'examens du troisième trimestre, Saâdaoui a souligné lors d'une visioconférence avec les directeurs de l'éducation de wilayas, la nécessité du « respect par tous les établissements d'enseignement publics et privés des décisions, circulaires et instructions émises par le ministère, ainsi que des dates qu'il fixe pour diverses opérations, y compris celles liées aux examens et tests semestriels ». À cet égard, Saâdaoui a appelé les directeurs de l'éducation à « renforcer la surveillance de tous les établissements d'enseignement, les trois paliers confondus, et à prendre toutes les mesures nécessaires permettant de mettre en œuvre les directives et les instructions émises par le ministère ».

Ania N.

SOMMET ARABE

Attaf représente Tebboune à Bagdad

C'est le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf qui représente le président Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de la 34e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet, et de la 5e session du Sommet arabe du développement, prévus aujourd'hui à Bagdad (Irak), a fait savoir un communiqué du ministère. Dans ce but, Ahmed Attaf est arrivé jeudi à Bagdad. "Les derniers développements de la cause palestinienne devraient être en tête des points inscrits à l'ordre du jour de la session ordinaire du Sommet arabe, dans le contexte de la poursuite de l'agression abjecte de l'occupation israélienne contre le peuple palestinien frère", a précisé le communiqué. Les participants "débatront, en outre, de la situation politique actuelle dans le monde arabe ainsi que des moyens de renforcer l'action arabe commune et de conférer davantage d'efficacité au système d'action multilatérale

arabe", a ajouté la même source. Par ailleurs, le Sommet arabe du développement abordera "les défis communs auxquels font face les pays arabes sur le plan socioéconomique, et les perspectives d'adoption de mesures collectives visant à renforcer la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique au profit des États et des peuples arabes, ainsi que le développement du commerce interarabe dans le cadre de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE)", a conclu le communiqué.

L'AGRESSION GÉNOCIDAIRE SIONISTE S'INTENSIFIE À GHAZA

Le sommet se tient à un moment où l'entité sioniste intensifie son agression génocidaire contre la population de Ghaza, par les massacres et par le blocus. Le mouvement de résistance palestinien Hamas a déclaré que l'entité sioniste commet un "génocide à part entière" en utilisant la famine contre plus de 2 millions de Palestiniens à Ghaza pendant plus de 70 jours, appelant à "une inter-

vention internationale et arabe urgente" pour y mettre fin. Vendredi, dès l'aube, l'occupation sioniste, qui utilise des armes interdites au plan international, a lancé un bombardement continu de la bande de Ghaza par voie terrestre, maritime et aérienne, ciblant les centres de déplacés et diverses zones de la bande, faisant plus de 300 morts et blessés, la plupart étant des enfants et des femmes. La nuit précédente, les bombardements de l'armée sioniste ciblant diverses zones du nord de la bande de Ghaza ont fait plus de 100 victimes, selon les médias palestiniens. Dans ce contexte, le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, Geng Shuang, a appelé, jeudi, à des mesures urgentes pour parvenir à une solution globale et durable à la question palestinienne, soulignant que seule la mise en œuvre de la solution à deux États permettrait de faire en sorte que la Nakba ne soit plus qu'un événement historique. "Il y a soixante-dix-sept ans, plus de la moitié du peuple palestinien a été expulsée ou a fui ses

foyers et, depuis lors, elle s'est engagée sur le chemin ardu de la défense de ses droits et de ses intérêts légitimes », a-t-il rappelé, en faisant constater qu'« aujourd'hui, 77 ans plus tard, l'injustice historique subie par le peuple palestinien est non seulement restée sans réponse, mais s'est même aggravée ». Réaffirmant la position de longue date de la Chine, Geng Shuang a réitéré le soutien de son pays à un État palestinien indépendant "sur la base des frontières de 1967 avec El Qods-Est comme sa capitale", ainsi qu'à l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU. "La Chine continuera de travailler sans relâche avec tous les pays épris de paix pour promouvoir la mise en œuvre de la solution à deux États et pour parvenir rapidement à une solution globale, juste et durable à la question palestinienne, de sorte que le jour de la Nakba appartienne à jamais au passé", a conclu Geng Shuang, lors d'une commémoration de l'ONU marquant le 77e anniversaire de la Nakba.

M. R.

CHENGRIHA À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE :

« Préserver la place de l'Algérie en tant que puissance régionale »

Le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP, a présidé, jeudi, les travaux de la 18e session du Conseil d'orientation de cette école supérieure, a fait savoir un communiqué du MDN.



PH : DR

Après la cérémonie d'accueil et en compagnie du Commandant de la 1ère Région militaire et du Directeur de l'École supérieure de guerre, le général d'Armée « a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt Président Ali Kafi, dont le siège de l'école est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire ». Ensuite, le général d'Armée a présidé les travaux du Conseil d'orientation de l'école, où il a prononcé une allocution d'orientation, à travers laquelle il a souligné que « le Haut Commandement de l'ANP accorde une grande importance à la

préparation au combat, à travers l'intensification des exercices reposant sur des scénarios proches de la réalité et à ancrer chez le personnel la capacité de réaction rapide face aux mutations et aux situations émergentes ». « Nous avons de tous temps considéré que la préparation au combat et l'instruction continue du personnel militaire est la clé indispensable pour la maîtrise des armements et des systèmes d'armes, et de la réussite d'une exploitation optimale de ces derniers. Car le soldat qui dispose

des équipements les plus modernes, mais qui manque d'expérience pratique dans leur utilisation est susceptible de se retrouver dans l'incapacité de gérer les défis du terrain », a-t-il expliqué. « C'est dans cette optique que nous veillons à accorder à la préparation au combat l'intérêt requis, à travers l'organisation d'entraînements intensifs qui englobent des scénarios proches de la réalité, et à ancrer chez nos personnels les mécanismes permettant une réaction rapide face aux changements qui surviennent

et face aux situations émergentes, à même de consolider l'exploitation de leurs capacités avec compétence et précision », a souligné le général d'Armée. Chengriha a, par ailleurs, souligné « l'importance qu'il accorde à l'École supérieure de guerre, en tant qu'institution appelée à contribuer significativement dans la préparation des Forces, à travers l'élaboration de nouvelles approches théoriques et la conception de visions pratiques novatrices, en vue de définir les meilleures méthodes permettant une adaptation continue face aux évolutions ». « Dans ce cadre, nous comptons fortement sur l'École supérieure de guerre pour contribuer dans cet effort de préparation des Forces, à travers l'élaboration de nouvelles approches théoriques et la conception de visions pratiques novatrices autour des méthodes permettant une adaptation permanente aux évolutions, de manière à garantir une réponse efficace à l'ensemble des défis actuels et à venir, et préserver la place de notre pays en tant que puissance régionale, prête en permanence à faire face à toute menace contre sa souveraineté, sa stabilité et ses intérêts vitaux », a-t-il affirmé.

Ania N.

POUR FINANCEMENT D'UN GROUPE TERRORISTE

Un individu placé en détention provisoire

Le Parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a informé l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé, le Service central de lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé a traité une affaire relative à la saisie d'une quantité de substances psychotropes dans la région d'Ohanet dans la commune d'In Amenas (Illizi), estimée à près de 1.900.000 capsules de type Prégabaline. « À l'issue de l'enquête préliminaire menée par le Service régional de la police judiciaire de Ouargla, trois suspects impliqués dans ces actes ont été identifiés, et un quatrième a été interpellé », a ajouté la même source. « En date du 15 mai 2025, le suspect arrêté a été présenté devant le parquet de la République près le Service central de lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé et une instruction judiciaire a été ouverte pour crime de contrebande menaçant la santé publique et l'économie

nationale, crime d'importation illicite de substances psychotropes, crime de détention, transport, distribution et expédition en transit de psychotropes au sein d'un groupe criminel organisé, crime de financement d'un groupe terroriste, délit de blanchiment d'argent au sein d'un groupe criminel organisé, et délit de

faux et usage de faux en écriture administrative », a noté la même source. « À l'issue de l'interrogatoire, le juge d'instruction a ordonné le placement de l'accusé en détention provisoire », conclut-on.

A. N.

PROJET DE LOI SUR LES ASSURANCES SOCIALES

Le bureau de l'APN examine les amendements proposés

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné les amendements proposés au projet de loi relatif aux assurances sociales, a indiqué un communiqué de l'APN. Selon la même source, « le bureau de l'APN, présidé par M. Hani Ahcene, vice-président de l'APN, s'est réuni jeudi dernier, afin d'examiner les amendements proposés au projet de loi modifiant et complétant la loi 83-11 du 21 Ramadhan 1403 correspondant au 2 juillet 1983, relative aux assurances sociales ». À l'issue de cette réunion, « le bureau de l'APN a examiné les questions orales et écrites déposées à son niveau », a conclu le communiqué.

L. Z.

TÉLÉPHONIE MOBILE

« Abonnés, déclinez votre identité »

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'identification des abonnés de la téléphonie mobile, dans le but de renforcer la sécurité des usagers et de prévenir les abus liés à l'utilisation des cartes SIM, a indiqué l'ARPCE dans un communiqué. À cet effet, l'autorité a rappelé que « la carte SIM est destinée à un

usage personnel et exclusif de la part de son détenteur légal, lequel ne devrait pas permettre à d'autres personnes d'utiliser sa carte SIM ou son numéro personnel, et ce, pour éviter des conséquences pouvant être graves ». L'ARPC a, en outre, précisé que « toute cession de la carte SIM, en dehors des agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile, est strictement interdite ». Dans le cas du décès du détenteur légal de la carte SIM,

l'ARPCE a souligné que « les ayants droit devront se rapprocher d'une agence commerciale de l'opérateur concerné afin de résilier le contrat d'abonnement ». La même source ajoute qu'« en cas de perte ou de vol de la carte SIM, l'abonné est tenu de se rapprocher, sans délai, du service client de l'opérateur concerné pour la désactiver et se présenter aussi aux services habilités de la Sûreté nationale ou de la Gendarmerie nationale pour éta-

blir une déclaration de perte ou de vol ». L'ARPCE a rappelé que « cette campagne vise à assurer la protection des détenteurs légaux de cartes SIM contre toute utilisation susceptible de leur porter préjudice », invitant les usagers de la téléphonie mobile à « contribuer à cette campagne de sensibilisation par une large diffusion de ces informations essentielles », a-t-elle conclu.

L. Zeggane

INTEMPÉRIES DANS PLUSIEURS WILAYAS

4 morts et plusieurs blessés à Djelfa

Les dernières fortes chutes de pluies enregistrées dans plusieurs wilayas du nord du pays, n'ont pas été sans dégâts. 4 personnes, dont un adolescent âgé de 13 ans, ont trouvé la mort à Djelfa. Selon un communiqué de la Protection civile, dans le village de Ouled Abid Allah, trois personnes sont mortes, et trente-trois autres ont été blessées, à la suite du renversement d'un bus causé par la remontée des eaux. Selon la même source, un

garçon de 13 ans est décédé après avoir subi de multiples blessures causées par la chute de grêlons au lieu-dit Dhayet Rmel, dans la région d'Oum Al Khachab. Toujours dans la wilaya de Djelfa, les services de la Protection civile ont indiqué également avoir secouru sept personnes bloquées dans leurs véhicules dans les communes de Djelfa, El Idrissia et Charef. Les éléments de la Protection civile ont également effectué plusieurs autres opé-

rations de sauvetage, à travers plusieurs autres wilayas, comme à Tiaret, où ils ont évacué 15 personnes bloquées dans deux tentes dans la commune d'El-Faïdja. À noter qu'à Biskra, un enfant est activement recherché, notamment après la crue de l'oued Zerzour. À Médéa, trois familles, composées de 14 personnes, ont été évacuées par précaution à Chahbounia, une commune de cette wilaya du centre du pays.

A. N.

ANP

Un terroriste abattu lors d'une opération de fouille et de ratissage à Khenchela

Un terroriste a été abattu, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions ont été récupérés lors d'une opération de fouille et de ratissage toujours en cours, menée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le secteur militaire de Khenchela, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Selon la même source, « dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone d'Oued Gharghar, dans la commune de Chechar au Secteur militaire de Khenchela, en cinquième Région militaire, des détachements de l'ANP ont abattu, jeudi dernier, un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions », a précisé le communiqué. Ajoutant que, « cette opération, qui est toujours en cours, confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'ANP à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national, jusqu'à leur éradication », a conclu le communiqué.

L.Z.

EN VUE D'ASSURER UNE PRISE EN CHARGE OPTIMALE DES PATIENTS

Cap sur la création de pôles de santé spécialisés

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a souligné que l'État œuvre à la création de pôles de santé spécialisés à travers l'ensemble du territoire national, dans le but de rapprocher les soins du citoyen et d'améliorer les prestations qui lui sont offertes. Lors de sa visite au nouveau service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie (Abdelkader Boukhroufa) au quartier El-Menzah d'Oran, le ministre a indiqué que ce type de structure permettra une meilleure prise en charge des enfants atteints de maladies cardiaques, dans le cadre de la politique nationale visant à rapprocher les soins des citoyens. Il a souligné que l'État œuvre à mettre en place des pôles de santé spécialisés dans toutes les régions du pays pour assurer une prise en charge optimale des patients et leur éviter les déplacements vers d'autres régions. Il a ajouté que les établissements hospitaliers disposent d'une grande expertise et joueront un rôle moteur dans la création de ces pôles. Le ministre a précisé qu'un hôpital spécialisé dans les maladies et la chirurgie cardiaque infantile a été créé à Mâalma (Alger) avec une capacité de 120 lits, et que l'extension du programme est prévue pour inclure d'autres centres à Oran, Constantine et Annaba. Il a souligné que l'État, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'a ménagé aucun effort dans la création de pôles médicaux spécialisés. Il a rappelé qu'auparavant, les cas de brûlures graves étaient pris en charge à l'étranger, mais depuis la création d'hôpitaux spécialisés dans les brûlures graves à Zeralda (Alger), Oran, dans l'Est et le Sud du pays, tous les cas, même les plus complexes, sont désormais pris en charge localement. Pour rappel, le ministre de la Santé a inauguré lors de sa visite à Oran l'établissement hospitalier spécialisé en urgences médico-chirurgicales (Dr Mahmoudi Mohamed) à Oued Tlelat, l'établissement hospitalier spécialisé (Aïssa Benali) (60 lits) dans la commune d'El-Kerma, le service des urgences médico-chirurgicales (120 lits) de l'hôpital pédiatrique spécialisé (Dr Abdelkader Boukhroufa) à El-Menzah, l'établissement public hospitalier (Dr Mohamed Balaska) (240 lits) à Sidi Chahmi et la clinique médicale privée (El-Djazaïr) à Bir El Djir.

A. N.

La raffinerie de sucre « Tafadis » entre en production

D'UNE CAPACITÉ DE 2000 TONNES/JOUR

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a procédé, à Boumerdes, à l'inauguration officielle et à la mise en service de la raffinerie de sucre «Tafadis», filiale de Madar Holding, dans la zone industrielle de Larbaâta, à au Sud-Ouest de la wilaya, en présence des autorités locales et de nombre d'opérateurs et organismes concernés par le projet.



PI:DR

S'exprimant à la presse en marge de cette inauguration, le ministre a déclaré que «l'Algérie assiste, avec fierté, à la mise en service de cette infrastructure industrielle», saluant «les cadres nationaux qui ont relancé et mené à terme la réalisation de ce projet, constituant une fierté pour le pays». Ce complexe, inauguré dans le cadre de la mise en œuvre des instructions

du Président de la République relatives à la relance des unités de production récupérées par l'État, «permettra de satisfaire tous les besoins du marché national en sucre et de s'orienter vers l'exportation vers les marchés mondiaux», a-t-il ajouté. Le ministre a, également, estimé que «la relance de cette unité de production représente un défi pour l'industrie et pour les cadres algériens compétents qui ont réussi à redonner vie à cette infrastructure industrielle vitale et prometteuse tant par sa capacité que par la qualité exceptionnelle du sucre produit». À noter que «la capacité de production prévisionnelle de ce complexe, construit sur une superficie de 14 hectares, est de 2000 tonnes/jour, dont 1350 tonnes de sucre

blanc raffiné, 450 tonnes de sucre liquide industriel et 200 tonnes de sucre roux raffiné, à travers sept unités de production», selon les précisions fournies par M. Charaf-Eddine Amara, PDG du groupe Madar. Cette usine, saisie par une décision définitive de la justice et acquise par le Groupe public «Madar-Holding», est équipée de technologies les plus avancées dans le domaine. Cette dernière générera 650 emplois directs et dispose d'une capacité de stockage de 62.000 tonnes de matières destinées au raffinage du sucre, soit l'équivalent d'un mois de production. Concernant le dossier de la construction automobile locale, le ministre a annoncé, aujourd'hui, la tenue d'une rencontre avec la participation

de différents acteurs du secteur, en vue de l'examen de la question de l'intégration dans la construction automobile et des pièces de rechange». En outre, M. Ghrieb a affirmé : «nous sommes déterminés à aller de l'avant avec des méthodes scientifiques rigoureuses afin de répondre aux besoins des citoyens en matière de véhicules, en quantité, qualité et prix, tout en soutenant et en valorisant l'industrie algérienne». En réponse à une question sur la numérisation du secteur, le ministre a assuré que «le secteur de l'Industrie est sur le point d'introduire la numérisation dans toutes ses procédures, en raison de son importance capitale», a-t-il conclu. L.Z.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES SOLUTIONS VERTES DANS L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE À ORAN Plusieurs recommandations mises en exergue

Les recommandations issues du Colloque international sur les solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière, clôturé à Oran, ont mis en exergue la nécessité de renforcer les synergies entre le monde académique et le secteur industriel. En effet, les participants ont souligné «l'importance de multiplier ce type de rencontres, qui jouent un rôle crucial de passerelle entre chercheurs, universitaires et professionnels de l'industrie», indiquant que «ces échanges favorisent le transfert de connaissances, l'innovation technologique et l'adoption de pratiques plus durables dans le secteur de l'énergie». Il a également été recommandé de structurer davantage cette coopération, à travers la création de projets communs de recherche, l'organisation de cycles de formation continue, ainsi que l'implication des étudiants dans des stages pratiques au sein des entreprises. Le développement de projets de recherche sur les énergies vertes a été, par ailleurs, parmi les recommandations de cette rencontre. Les participants ont également appelé à «pérenniser cet événement dans une édition Biennale, avec l'implication des universités des quatre coins du pays». À noter que, le Colloque international sur les solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière s'est tenu sur deux jours, (le mercredi et jeudi dernier) avec la participation de 12 pays. L.Z.

20E ÉDITION DU SALON SIEE POLLUTEC Plus de 150 exposants et 7 500 professionnels au rendez-vous

La Société algérienne des foires et des exportations (Safex) accueillera, demain dimanche, et ce jusqu'au mardi 20 mai, la 20e édition du salon SIEE Pollutec, un événement majeur dédié aux secteurs de l'eau et de l'environnement en Algérie, a indiqué un communiqué des organisateurs. Soutenu par le ministère de l'Hydraulique, ce salon de trois jours, réunira plus de 150 exposants et 7 500 visiteurs professionnels, confirmant ainsi son statut de plateforme incontournable pour les acteurs locaux et internationaux. Depuis son lancement en 2005, le SIEE Pollutec s'est imposé comme un rendez-vous clé pour les professionnels du secteur. L'édition de l'année passée avait déjà rassemblé 7 000 visiteurs et 140 entreprises, une tendance qui se renforce cette année avec une participation encore plus importante. Cette année, les agences nationales et les principaux acteurs du marché algérien partageront l'espace avec des entreprises venues de plus de 12 pays, dont des délégations européennes, (turques, chinoises, émiraties et américaines), témoignant de l'attractivité croissante de ce salon. Outre les opportunités commerciales, l'événement proposera un programme de conférences riche et varié, abordant des sujets stratégiques tels que le désalement de l'eau de mer, l'économie circulaire, la réutilisation des eaux usées et les métiers émergents dans le domaine de l'environnement. Ces échanges permettront de partager les dernières innovations et bonnes pratiques, favorisant ainsi le développement durable du secteur. Avec une offre locale dynamique représentant 60 % des exposants et une forte participation internationale, le SIEE Pollutec 2025 s'annonce comme un événement marquant pour l'industrie de l'eau en Algérie et dans la région. Les professionnels du secteur y trouveront un espace privilégié pour nouer des partenariats, découvrir les dernières technologies et contribuer aux avancées environnementales. L.Z.

LES PARTICIPANTS AU CONGRÈS INTERNATIONAL SUR L'ÉCONOMIE ET LA FINANCE ISLAMIQUES :

« Il faut évaluer l'industrie financière islamique »

Les participants au 16ème congrès international sur l'économie et la finance islamiques, qui a eu lieu, du mardi au jeudi dernier à l'université Ferhat Abbas (Sétif 1), ont recommandé l'élaboration impérieuse de rapports globaux d'évaluation des performances effectives de l'industrie financière islamique et son impact sur le développement. Les intervenants durant cette rencontre, placée sous le thème «l'industrie financière islamique après 50 ans de pratique», ont insisté sur «la consolidation des partenariats entre

savants et experts pour assurer une industrie financière islamique plus performante». La manifestation a également recommandé «d'encourager le développement de produits financiers destinés aux petits et moyens projets et aux projets innovants ainsi que de produits d'assurance qui couvrent les nouveaux risques liés à la cybersécurité et aux catastrophes climatiques reposant sur des modèles de solidarité respectueux de la chariaa». Concernant la numérisation et la finance islamique moderne, les participants ont appelé à «lan-

cer impérativement des plateformes numériques et à soutenir les observatoires de recherche spécialisés pour suivre l'évolution de l'industrie financière islamique». À noter que la séance de clôture de ce congrès qui a regroupé des académiciens, des chercheurs et des professionnels de plusieurs universités nationales et étrangères a connu la présentation de plusieurs communications sur la finance islamique et les services financiers islamiques en Algérie. L.Zeggane

FACILITATION DES OPÉRATIONS D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

Le ministère des Transports prépare une rencontre de concertation

Le ministère des Transports s'apprête à organiser une rencontre de concertation portant sur la facilitation des opérations d'importation et d'exportation, avec les différents acteurs concernés par cette activité, en vue de mettre en place des mécanismes efficaces à même de garantir la fluidité des opérations commerciales, a indiqué un communiqué du ministère. En prévision de cette rencontre, le ministre des Transports, Saïd Sayoud a souligné que cette

réunion visait à « mettre la lumière sur les difficultés et obstacles rencontrés par les opérateurs économiques dans les domaines de l'exportation et de l'importation en termes de transport, outre la mise en place de mécanismes efficaces permettant de les aplanir », selon le même communiqué. Le ministre a réaffirmé son engagement à suivre toutes les questions liées aux frets maritime, aérien et terrestre de marchandises, exprimant sa disponibilité à renforcer la coordina-

tion avec les différents secteurs concernés afin d'assurer la fluidité des échanges commerciaux et de reconstruire la confiance des opérateurs économiques envers la flotte de transport. « Sayoud a émis le souhait de voir cette rencontre de concertation constituer une véritable opportunité pour aborder l'ensemble des problématiques en toute transparence, et pour œuvrer collectivement au développement de solutions concrètes permettant de renforcer les opérations

d'exportation et d'importation, contribuant ainsi à conforter la place de l'Algérie au niveau du commerce international. S'agissant du système de travail en continu (24h/24) dans les ports, le ministre a souligné son efficacité au vu des premiers résultats obtenus, appelant à cet égard à renforcer les capacités de chargement et de déchargement, ainsi qu'à réduire les délais de traitement des navires dans les ports, afin d'assurer un meilleur service aux opérateurs économiques. Ania N.

GHAZA

« Le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë a presque doublé », selon l'ONU

Alors que la majorité de la population de Gaza est confrontée à une crise alimentaire catastrophique en raison de la poursuite du blocus par l'occupation sioniste et l'usage de la carte de la faim comme arme de guerre contre les palestiniens de Gaza, la malnutrition se répand à toute vitesse chez les enfants dans l'enclave palestinienne, ont averti des agences des Nations unies.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), «cette dégradation intervient en l'absence d'entrée de fournitures nutritionnelles spécialisées et avec une possibilité limitée ou inexistante pour les humanitaires de fournir des services de nutrition». Dans son dernier rapport, l'OCHA a détaillé qu'«en avril, les partenaires du groupe sectoriel de la nutrition ont examiné près de 60 000 enfants et identifié 2.500 cas de malnutrition aiguë, dont près de 170 cas de malnutrition aiguë sévère.

Par rapport à février 2025, la proportion d'enfants identifiés comme souffrant de malnutrition aiguë parmi ceux qui ont été examinés a presque doublé». La même source a relevé que «cela témoigne de la gravité de la situation dans l'enclave palestinienne». Une trentaine d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et de complications médicales ont été admis en avril



PH: DR

dans trois centres nutritionnels, contre une quinzaine en mars dernier. En outre, «plus de 90 % des enfants âgés de 6 à 23 mois et des femmes enceintes et allaitantes ne satisfont pas leurs besoins en nutriments en raison d'un manque de diversité alimentaire minimale». À noter que, la publication de ces données intervient alors que les trois centres de stabilisation de

Gaza-ville, ainsi que des gouvernorats de Khan Younes et de Deir al Balah, laissent des milliers d'enfants dans le nord de Gaza et à Rafah sans accès à ces services essentiels. Le rétrécissement de l'espace humanitaire et les contraintes d'accès entravent encore davantage les efforts de détection de la malnutrition, les sites du programme thérapeutique ambulatoire ayant été

réduits de 25 % par rapport à février, ce qui fait que seuls 87 sites sont opérationnels dans toute l'enclave. De plus, le nombre de dépistages a diminué en avril dernier d'environ 25 % pour les enfants et de 20 % pour les femmes enceintes et allaitantes par rapport au mois de mars, où plus de 90 000 enfants et 30 000 femmes enceintes et allaitantes avaient été dépistés. Par ailleurs, les partenaires du groupe nutrition signalent qu'ils sont en rupture de stock de suppléments nutritionnels spécialisés pour la prévention de la malnutrition. Plus largement, le système de santé est mis à «rude épreuve» en raison de la pénurie de médicaments essentiels et de fournitures médicales. Selon le ministère palestinien de la Santé, «plus de 40 % des médicaments essentiels sont actuellement en rupture de stock, soit une hausse de 6 % par rapport au mois précédent». En outre, les services hospitaliers sont submergés par une pénurie de lits médicaux, d'appareils d'assistance et d'espace pour accueillir le nombre croissant de patients.

L.Zeggane

FRAPPES SIONISTES CONTRE LA BANDE DE GHAZA : 50 Palestiniens tombés en martyrs la nuit du jeudi

Au moins 50 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés dans la nuit de jeudi à vendredi, dans des bombardements de l'armée sioniste sur plusieurs régions de la bande de Gaza, a rapporté la Défense civile. Selon le responsable de cet organisme de premiers secours, M. Mohammed al-Moughayir, «le bilan des bombardements sionistes sur des habitations depuis minuit s'élève à 50 martyrs», indiquant que «les opérations de recherches se poursuivent dans les décombres». Un médecin à l'hôpital indonésien de Beit Lahia a déclaré que «son établissement avait reçu 30 corps de martyrs». De son côté, Mohammed Saleh, directeur par intérim de l'hôpital Al-Awda de Jabalya, a indiqué que «l'hôpital avait reçu cinq corps et soigné plus de 75 blessés à la suite de ces frappes sionistes». Selon des médias, «l'occupation sioniste a notamment bombardé une maison, alors que ses habitants étaient à l'intérieur faisant état de frappes aériennes, tirs d'artillerie et de drones». Selon les autorités sanitaires palestiniennes, «les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.799 martyrs et 7.805 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 53.010 martyrs et 119.919 blessés, depuis le 7 octobre 2023», a-t-on ajouté.

L. Z.

L'UNRWA DÉPLORE LA SITUATION HUMAITAIRE À GHAZA

« La faim et le désespoir se propagent »

L'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), a appelé à la levée du blocus humanitaire sioniste imposé, depuis plus de deux mois, dans la bande de Gaza, où «la faim et le désespoir se propagent». Dans un message publié jeudi soir sur les réseaux sociaux l'UNRWA a écrit, «la faim et le désespoir se propagent à mesure que l'aide alimentaire et humanitaire est transformée en arme. Le siège sioniste doit être levé maintenant, dans l'enclave palestinienne ravagée par une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023». La même source a rappelé dans son message que, «depuis le 2 mars, l'entité sioniste interdit l'entrée de toute aide humanitaire, médicale et commerciale à Gaza». Ajoutant que, «pendant ce temps, l'UNRWA dispose de milliers de camions à l'extérieur de Gaza, prêts à livrer une aide vitale». Selon l'agence onusienne, «Gaza souffre de la faim, non pas à cause du manque d'aide, mais à cause du manque d'accès». Lundi dernier, un rapport international a averti que tous les Palestiniens de Gaza sont confrontés au risque d'une famine de masse, indiquant qu'«au moins 470 000 personnes à Gaza seront confrontées à une faim catastrophique» (phase 5 de la classifi-

cation), soit une augmentation de 250 % par rapport aux estimations précédentes du 19 novembre 2024. Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste commet un génocide à Gaza, faisant plus de 172 000 martyrs et blessés parmi les Palestiniens, la plupart étant des enfants et des femmes, et plus de 11 000 disparus.

« LE BLOCUS, UN OUTIL D'EXTERMINATION DES PALESTINIENS »

Dans un communiqué, l'ONG Human Rights Watch a indiqué que «l'occupation sioniste fait de l'embargo sur la bande de Gaza «un outil d'extermination», alors que l'enclave palestinienne fait face à une crise humanitaire catastrophique». S'exprimant à cette occasion, le directeur exécutif par intérim de Human Rights, M. Federico Borello, a déclaré «le blocus imposé (par l'occupation sioniste) a dépassé le cadre des tactiques militaires pour devenir un outil d'extermination».

M. Federico Borello a dénoncé également les «plans visant à entasser les deux millions d'habitants de Gaza dans une zone encore plus restreinte, tout en rendant le reste du territoire inhabitable». Soulignant que, «le plan de l'entité sioniste visant à démolir ce

qui reste des infrastructures civiles de Gaza et à concentrer la population palestinienne dans une zone minuscule constituerait une escalade abjecte de ses crimes contre l'humanité en cours, de son nettoyage ethnique et de ses actes de génocide». Depuis des semaines, des responsables de l'ONU et d'ONG multiplient les avertissements sur la pénurie de nourriture, de médicaments et de carburant dans la bande de Gaza, où l'aide est vitale pour ses 2,4 millions habitants, pour la plupart déplacés, et ce après plus de 19 mois d'agression génocidaire sioniste. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, «les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.799 martyrs et 7.805 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 53 010 martyrs et 119 919 blessés, depuis le 7 octobre 2023», a-t-on appris de même source.

ENCORE DEUX JOURNALISTES TUÉS

Selon un communiqué du bureau des médias à Gaza, «le nombre de journalistes palestiniens assassinés s'élève à 217 depuis le début du génocide israélien en cours depuis le 7 octobre 2023». Précisant que, «le

nombre de journalistes martyrs depuis le début du génocide israélien dans la bande de Gaza est passé à 217, suite au martyre du journaliste (Ahmed Anwar Abdel Hadi Al-Helou), qui travaillait dans la conception et l'édition pour le Quds News Network». Le bureau a condamné «le ciblage, le meurtre et l'assassinat systématiques par l'occupant israélien de journalistes palestiniens» et a appelé les organisations de défense des droits de l'homme et de journalisme du monde entier à «condamner ces crimes systématiques contre les journalistes à Gaza». La même source a tenu «Israël, l'administration américaine et les pays complices du crime de génocide, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, pleinement responsables d'avoir commis ce crime odieux». Il a appelé la communauté internationale et les organisations internationales à exercer «une pression efficace pour mettre fin au génocide et protéger les journalistes et les professionnels des médias à Gaza». Plus tôt jeudi, le bureau des médias du gouvernement à Gaza a annoncé la mort du journaliste (Hassan Samour), tué avec sa famille dans une frappe aérienne à Khan Younés, au sud de la bande de Gaza.

L.Z.

COMMÉMORATION DE L'ONU MARQUANT LE 77^E ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA Appel à une solution globale et durable à la question palestinienne

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, Geng Shuang, a appelé jeudi à des mesures urgentes pour parvenir à une solution globale et durable à la question palestinienne, soulignant que seule la mise en œuvre de la solution à deux États permettrait de faire en sorte que la Nakba ne soit plus qu'un événement historique. «Il y a soixante-dix-sept ans, plus de la moitié du peuple palestinien a été expulsée ou a fui ses foyers et, depuis lors, elle s'est engagée sur le chemin ardu de la défense de ses droits et de ses intérêts légitimes. Aujourd'hui, 77 ans plus tard, l'injustice historique subie par le peuple palestinien est non seulement restée sans réponse, mais s'est même aggravée », a-t-il déclaré lors d'une commémoration de l'ONU marquant le 77e anniversaire de la Nakba. Soulignant l'impact dévastateur de l'agression sioniste de 19 mois à Gaza, Geng a estimé que plus de 53 000 Palestiniens avaient perdu la vie et que deux millions de personnes étaient désormais confrontées à «une catastrophe humanitaire sans précédent» en raison de l'intensification du siège de l'entité sioniste. L'expansion continue des colonies en Cisjordanie et la montée de la violence des colons «réduisent inexorablement l'espace du peuple palestinien et érodent la base de la solution à deux États », a-t-il ajouté. «La question palestinienne, qui est au cœur du dossier du Moyen-Orient, a une incidence sur la paix, la stabilité et la sécurité à long terme de la région. La mise en œuvre de la solution à deux États est le seul moyen viable de la résoudre », a estimé Geng. «Il est désormais impératif d'instaurer immédiatement un cessez-le-feu durable à Gaza et d'atténuer la catastrophe humanitaire ». Il a exhorté l'entité sioniste à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies, à respecter les mesures provisoires et l'avis consultatif de la Cour internationale de justice et à «cesser immédiatement toutes les attaques militaires et les violations du droit international, en particulier du droit international humanitaire, à lever le blocus de Gaza, à cesser les activités de colonisation en Cisjordanie et à mettre un terme à la violence des colons ». Réaffirmant la position de longue date de la Chine, Geng a réitéré le soutien de son pays à un État palestinien indépendant «sur la base des frontières de 1967 avec Al Qods-Est comme sa capitale », ainsi qu'à l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU.

Ania N.

APRÈS LA MORT DE 35 PERSONNES DANS UN AFFRONTLEMENT DANS LE SUD DU PAYS

Arrestation de l'ex-ministre tchadien Succes Masra

Trente-cinq (35) personnes ont été tuées et six autres blessées dans un affrontement survenu mercredi dans le sud du Tchad, selon un communiqué publié jeudi par le gouvernement tchadien.

L'affrontement a eu lieu dans le village de Mandakao, une localité située à 18 kilomètres de Beïnamar, dans la province du Logone-Occidental (sud), indique le communiqué, sans précision sur les personnes impliquées. Sur instruction du Premier ministre Allah-Maye Halina, une délégation gouvernementale conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation et celui de la Sécurité publique s'est rendue sur place pour évaluer l'ampleur du drame et apporter le soutien nécessaire aux populations affectées, selon le communiqué. Le gouvernement condamne "avec la plus grande fermeté ces actes barbares" et informe



que "toutes les mesures nécessaires sont prises pour identifier, traquer et traduire en justice les auteurs et complices". Il appelle enfin à la retenue et à la responsabilité de tous, "dans un esprit de paix et d'unité nationale".

« SUCCES MASRA A APPELÉ LA POPULATION S'ARMER »

L'ancien Premier ministre tchadien Succes Masra a été arrêté hier matin dans le cadre d'une enquête sur des

allégations d'incitation du public à la haine et à l'hostilité, selon le procureur général du pays, Oumar Mahamat Kedelaye. "Suite aux violences du 14 mai 2025 dans le Logone Occidental, les enquêtes menées par la police judiciaire ont révélé l'implication présumée de M. Succes Masra... notamment à travers des messages haineux diffusés sur les réseaux sociaux appelant la population à s'armer", a déclaré M. Kedelaye lors d'un point de presse dans la capita-

le, N'Djamena. Il faisait référence aux affrontements survenus mercredi à la suite d'un conflit foncier entre agriculteurs et éleveurs dans le village de Mandakao, dans la province du Logone Occidental, qui ont entraîné la mort de près d'une quarantaine de personnes. Outre Masra, désormais président du parti politique d'opposition « plus de 80 autres personnes identifiées comme auteurs présumés, co-auteurs ou complices des violences meurtrières ont également été arrêtées », a déclaré Kedelaye. "L'action publique ayant été engagée, la procédure judiciaire se poursuit et tous les intéressés devront répondre de leurs actes conformément aux lois de la République", a-t-il déclaré. Masra s'est exilé en 2022 mais est ensuite revenu au pays et a été nommé Premier ministre par le président Mahamat Idriss Deby Itno. Après avoir été Premier ministre pendant cinq mois en 2024, Masra a démissionné de son poste.

R. I.

PROLONGEMENT DE L'OUVERTURE DU POSTE-FRONTIÈRE D'ADRÉ POUR L'AIDE AU DARFOUR

L'ONU salue la décision du gouvernement soudanais

Les agences humanitaires des Nations unies ont salué, jeudi, la décision du gouvernement soudanais de prolonger l'ouverture du poste-frontière d'Adré, un point de passage considéré comme essentiel pour l'acheminement de l'aide dans les zones menacées par la famine dans les régions du Darfour et du Kordofan. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), ce poste frontalier, "véritable bouée de sauvetage pour des millions de personnes", reste la voie la plus directe et la plus efficace pour acheminer une aide vitale aux populations vulnérables soudanaises du Darfour. "Je me réjouis de la décision de maintenir ouvert pour trois mois supplémentaires le point de passage frontalier d'Adré entre l'est du Tchad et le Darfour", a déclaré Clémentine Nkweta-Salami, Coordinatrice humanitaire de l'ONU pour le Soudan. "Compte tenu des défis opérationnels et de protection, le point de passage d'Adré doit rester ouvert en permanence pour permettre l'acheminement continu de l'aide humanitaire vitale au Soudan à l'échelle requise", a insisté l'OCHA. Alors que Tiné reste ouvert, "les conflits et les activités criminelles" le long de la route au Darfour

continuent de poser des problèmes d'accès importants pour les opérations humanitaires. Avec le début de la saison des pluies, les fortes pluies et les inondations compromettent encore plus la viabilité de cette route, la rendant largement impraticable. Entre août 2024 et mai 2025, environ 1.600 camions transportant près de 55.000 tonnes de marchandises humanitaires vitales sont entrés au Soudan par le point de passage d'Adré, selon les agences onusiennes. Par ailleurs, l'afflux des réfugiés soudanais vers le Tchad se poursuit, avec un nombre d'exilés atteignant désormais des niveaux comparables à ceux du début du conflit en 2023. Au cours des 30 derniers jours, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a enregistré plus de 47.000 réfugiés soudanais dans les provinces du Wadi-Fira et de l'Ennedi-Est. Un précédent décompte effectué mercredi faisait état de 40.000 réfugiés en un mois. Selon le HCR, ce nouvel afflux est principalement alimenté par "l'escalade des violences dans la région du Darfour, où des affrontements entre groupes armés rivaux se multiplient, ainsi que dans d'autres zones affectées par l'insécurité".

R. I.

APRÈS LE FEU VERT DES ACTIONNAIRES

La Banque européenne la BERD va investir au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Nigeria

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BerD), qui tient jusqu'à jeudi son assemblée annuelle à Londres, a annoncé qu'elle allait désormais investir au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Nigeria, après le feu vert de ses actionnaires. Ces derniers "ont accordé le statut de pays bénéficiaire au Bénin, à la Côte d'Ivoire et au Nigeria", a indiqué l'institution jeudi dans un communiqué. Cette décision entrera en vigueur

en juillet et la banque "lancera ses investissements dans ces trois pays dans la foulée". Fondée en 1991, la Berd a déjà étendu son périmètre pour inclure des pays du Moyen-Orient, d'Asie centrale et d'Afrique du Nord. Elle est basée dans la capitale britannique où elle réunissait son assemblée annuelle depuis mardi. "La Berd s'appuiera sur ses ressources financières et son expertise pour stimuler l'économie de ces pays et offrir de

nouvelles opportunités à leurs populations, en venant compléter l'action des partenaires de développement déjà présents", a commenté sa présidente, Odile Renaud-Basso, citée dans le communiqué. Le Ghana, le Kenya et le Sénégal sont quant à eux en cours d'adhésion. Une fois ce processus finalisé, "ils entameront les démarches" pour devenir eux aussi des pays d'opérations, précise la Berd.

R. I.

25 ANS APRÈS AVOIR ÉTÉ ÉRADICUÉE

Une épidémie de polio déclarée en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Une épidémie de polio a été déclarée en Papouasie-Nouvelle-Guinée, 25 ans après avoir été éradiquée, a indiqué l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui s'est dite inquiète des faibles taux de vaccination dans le pays. Des traces du virus de la poliomyélite, maladie extrêmement infectieuse susceptible de handicaper à vie les patients atteints, ont été détectées dans des eaux usées et des échantillons dans la capitale de la nation du Pacifique, Port Moresby, et sa deuxième ville Lae, selon l'OMS. Des tests ont permis d'établir que deux enfants étaient atteints de la souche de type 2 du virus à Lae, a ajouté la même source, se disant "très préoccupée de l'épidémie confirmée". La polio avait été déclarée éradiquée en Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2000, mais le taux de vaccination y est faible parmi les enfants, inférieur à 50%, selon l'OMS. "La polio est une maladie hautement infectieuse et le virus se propage rapidement d'une personne à l'autre dans les populations où les taux de vaccination sont faibles", a expliqué Sevil Huseynova, représentante de l'OMS dans le pays, citée par des médias. La polio, qui touche en grande partie les enfants âgés de moins de 5 ans, est une maladie incurable, mais il est possible de la prévenir grâce à la vaccination. La maladie était répandue partout dans le monde, jusqu'à la découverte d'un vaccin dans les années 1950. Le ministre de la Santé de Papouasie, Elias Kaparove, a qualifié devant la presse la situation de "grave mais gérable", assurant que les autorités "agissent rapidement pour protéger les enfants".

R. I.

L'OMS ALERTE

Plus de 14.700 cas de mpox et 67 décès recensés en Afrique depuis début 2025

Quelque 14.758 personnes ont contracté le virus de la variole simienne (mpox) sur le continent africain depuis le début de l'année 2025, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui a fait état de 67 décès signalés. La République démocratique du Congo (RDC) a recensé 7.411 cas et 22 décès entre le 1er janvier et le 4 mai, 4.590 cas ont été confirmés, sur la même période en Ouganda, qui est actuellement confronté à une importante flambée de mpox, avec environ 200 nouveaux cas confirmés chaque semaine, même si une tendance à la baisse a été enregistrée, indique un bulletin d'information de l'OMS. Au Burundi, les autorités signalent actuellement en moyenne moins de 50 nouveaux cas par semaine, contre un pic de 200 auparavant, tandis qu'en Sierra Leone, plus de 500 nouveaux cas atteints du virus ont été recensés la semaine dernière, selon la même source. Du 1er janvier 2022 au 31 mars 2025, l'OMS avait reçu des données provenant de 132 pays concernant 138.029 cas de mpox, dont 317 décès. L'état d'urgence sanitaire mondiale en raison de la variole simienne était initialement en vigueur de juillet 2022 au 11 mai 2023. Il a été annulé par la suite, mais le 14 août 2024, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a de nouveau déclaré l'état d'urgence en raison d'une flambée épidémique en Afrique. Selon l'OMS, la mpox provient du centre et de l'ouest de l'Afrique. Le premier cas de transmission d'un animal à l'homme a été enregistré en 1970 en RDC. Le virus se transmet généralement à l'homme des animaux sauvages, comme des rongeurs ou des primates, alors que sa transmission entre humains demeure limitée.

R. I.

ZAMBIE

75 cas de Mpox confirmés depuis le début de l'épidémie

La Zambie a enregistré un total de 75 cas de variole du singe (Mpox) depuis l'apparition de cette épidémie en octobre de l'année dernière, ont annoncé jeudi les autorités sanitaires. Cette annonce fait suite à la confirmation de 26 nouveaux cas depuis la précédente mise à jour, ont précisé les autorités sanitaires. Le ministère zambien de la Santé a indiqué que "457 cas au total avaient fait l'objet d'une investigation dans 6 des 10 provinces du pays, avec un taux global de positivité de 16%". Sur le total de cas confirmés, 32 patients ont guéri et ont quitté l'hôpital, tandis que 41 autres restent en observation à leur domicile. Seuls deux décès ont été recensés depuis l'apparition de la maladie, a-t-il ajouté. Le ministère a indiqué en outre que cette maladie affectait les personnes de toutes les classes d'âge, avec 15% des cas confirmés touchant des enfants de moins de cinq ans. "Cette large distribution par classe d'âge souligne la nécessité d'une communication de santé publique inclusive et d'interventions ciblées dans toutes les classes d'âge", a souligné également le ministère.

R. I.

CONSTANTINE. "CIRTA-SIYAHA 2025"

Une cinquantaine d'exposants attendus à la 7^e édition

Une cinquantaine d'exposants algériens et étrangers sont attendus à la septième édition du Salon international du tourisme et de voyages "Cirta-Siyaha 2025" à la wilaya de Constantine, a indiqué mercredi le président de l'Office local du tourisme (OLT), Rachid Yaici.

La septième édition du Salon international du tourisme et de voyages "Cirta-Siyaha 2025" devant avoir lieu dans la période allant du 19 au 21 mai à l'hôtel Marriott, sera organisée sous le slogan "la numérisation et l'intelligence artificielle: une nouvelle révolution dans l'industrie du tourisme", a précisé le même responsable au cours d'une conférence de presse consacrée à cet évènement.

Des exposants d'Arabie Saoudite, de Tanzanie, du Sénégal et de Tunisie prendront part à cette manifestation économique qui verra également la participation de professionnels du secteur du Tourisme et de voyages dont la compagnie nationale Air Algérie, des experts universitaires d'Algérie et de l'étranger, ainsi que des artisans, a précisé M. Yaici. Des invités d'honneur du Nigéria et de la Chine seront également présents à cette évènement qui sera mis à profit pour échanger les expériences et les connaissances et la conclusion de conventions entre les opérateurs nationaux et étrangers, selon le même responsable. Il s'agit là d'un évènement "important" dans la mesure où il va permettre de promouvoir la destination Algérie en faisant connaître les produits touristiques et le patrimoine culturel



Ph: DR

dont recèle cette ville ancestrale ainsi que les potentialités touristiques et historiques, a estimé le même responsable qui a fait part également de l'importance de l'évènement dans la conclusion de relations d'affaires économiques et commerciales entre les différents intervenants et professionnels. Des stands dédiés aux établissements financiers et de services seront dressés dans le

cadre de cette manifestation qui sera marquée par l'organisation d'une Journée d'étude en collaboration avec l'université Abdelhamid Mehri Constantine 2, selon le même responsable.

La manifestation constitue selon le même responsable une opportunité permettant au large public de consulter les services offerts en matière de tourisme et de voyage et les dif-

férentes offres promotionnelles prévues par les compagnies aériennes et les agences de tourisme et de voyages, a souligné le même responsable.

Ce Salon est organisé sous le patronage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, le wali de Constantine et l'Office local du tourisme (OLT) en collaboration avec la direction de wilaya du Tourisme et de l'artisanat, entre autres, a-t-on noté.

HADJ

Départ du premier groupe de pèlerins vers les Lieux Saints

Le premier groupe de pèlerins a quitté, dans la nuit de mercredi à jeudi, l'aéroport international "Mohamed Boudiaf" de Constantine à destination des Lieux Saints de l'Islam, dans le cadre de la saison Hadj 1446h-2025. Ce premier vol, assuré par un avion de la compagnie nationale Air Algérie, a transporté 251 pèlerins issus des wilayas de Constantine, de Mila, de Jijel, d'Oum El Bouaghi, de Sétif et de Skikda, pour accomplir le cinquième pilier de l'Islam. Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a supervisé le départ de ce premier groupe de Hadjis, saisissant l'occasion pour les inviter à représenter au mieux l'Algérie. Les pèlerins ont été accueillis à la salle de spectacles du complexe culturel Ahmed Bey (Zénith), où ils ont été soumis à des contrôles sanitaires et administratifs, assurés par des équipes pluridisciplinaires relevant des

directions des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Action sociale et de la Solidarité, de l'Office national du pèlerinage et de la Omra, de la direction de la Santé, ainsi que des représentants des agences de voyages impliquées dans l'opération. L'entreprise publique de transport urbain et suburbain de Constantine a mobilisé, à cette occasion, six (6) bus pour acheminer les pèlerins du Zénith vers l'aéroport. Dr Mounir Merazka, représentant de la direction de la Santé de la wilaya, a indiqué que les pèlerins avaient bénéficié des orientations et des consultations médicales, tout en insistant sur le respect des mesures préventives essentielles durant le hadj. A signaler que 17 vols sont programmés à partir de l'aéroport international de Constantine, en vue de transporter quelque 5.000 pèlerins des wilayas de l'est du pays, entre le 14 et le 31 mai.

SAÏDA. "SAREX 2025"

Exécution d'un exercice simulant recherche et sauvetage d'un avion civil en détresse

Un exercice simulé de recherche et de sauvetage d'un avion civil en situation de détresse à 24 km au sud-est de la ville de Saïda, a été exécuté, mercredi, sous la supervision du Commandement des Forces de défense aérienne du territoire. Le scénario de l'exercice, baptisé "SAREX 2025", a consisté en une opération de sauvetage d'un avion civil de transport de voyageurs transportant 40 personnes à bord, ainsi qu'un équipage de 5 membres. Selon le scénario de l'exercice, l'appareil a décollé à 7h00 de l'aéroport d'Oran à destination de l'aéroport de Béchar, avant de subir, 15 minutes après son envol, une panne technique au niveau du moteur, provoquant sa disparition des radars et sa chute dans une zone boisée près de la commune d'El-Hessasna (wilaya de Saïda). Dès la déclaration de l'état d'urgence par les organes de contrôle aérien à Alger, le Centre principal de coordination des opérations de recherche et de sauvetage d'aéronefs en détresse a planifié et dirigé l'opération, en élaborant et diffusant des plans de recherche et de sauvetage aux structures civiles et militaires concernées. Une

fois l'alerte reçue, un avion relevant du Commandement des forces aériennes a été déployé dans la zone pour repérer l'épave de l'avion civil.

Parallèlement, le wali de Saïda, M. Amoumene Mermouri, a activé le plan de secours de la wilaya, en installant un centre de commandement fixe au siège de la wilaya, un poste de commandement opérationnel sur le site de l'accident, ainsi qu'un centre médical avancé. Le bilan final de cet exercice a fait état de 43 décès sur place et de deux blessés transportés vers l'établissement hospitalier public "Ahmed Medeghri" de la ville de Saïda. Le colonel Iliès Boularas, directeur de l'exercice "SAREX 2025", a souligné que cet exercice visait à tester la réactivité des structures civiles et militaires en cas de catastrophe aérienne, tout en vérifiant l'application du plan national de coordination des opérations de recherche et de sauvetage d'aéronefs en détresse.

Selon lui, l'exercice a permis d'évaluer le niveau de préparation de tous les secteurs impliqués, ainsi que l'efficacité des ressources humaines mobilisées dans le cadre

du plan d'organisation des secours face à ce type de risques. L'exercice a été supervisé par le Commandant régional de la Défense aérienne du territoire de la 2e Région militaire d'Oran, en présence d'officiers de l'Armée nationale populaire (ANP), d'observateurs étrangers et nationaux issus de différentes structures du ministère de la Défense nationale ainsi que d'organismes ministériels concernés par les opérations de recherche et de sauvetage, en plus des autorités locales, selon un communiqué du service de communication du Commandement des Forces de défense aérienne du territoire.

Cet exercice s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives relatives à la préparation des forces de l'Armée nationale populaire pour l'année 2025, approuvées par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'armée Saïd Chanegriha, visant à évaluer et tester la chaîne de commandement et les plans d'urgence des forces d'intervention, selon la même source.

MÉDÉA. HABITAT

Distribution de 61 LPL dans les communes de Chahbounia et Bouchrahil

Soixante-et-un (61) logements publics locatifs (LPL) ont été distribués, mercredi, à des bénéficiaires issus des communes de Chahbounia et de Bouchrahil, dans la wilaya de Médéa, lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya. Trente (30) logements LPL ont été attribués à des citoyens issus de la commune de Chahbounia, au sud de Médéa, et trente-et-un (31) logements au profit de bénéficiaires de la commune de Bouchrahil, à l'est du chef-lieu de wilaya. "Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités afin d'assurer un logement à chaque citoyen éligible à ce type de logement et d'améliorer les conditions de vie des habitants, notamment les personnes à revenu modeste", a déclaré le wali, Djillali Doumi, lors de cette cérémonie. A noter, près de 39.000 logements ont été distribués, entre 2020 et 2024, dont 15.515 logements de type LPL, 13.338 aides rurales, 5200 logements location-vente et 2638 logements promotionnels aidés (LPA), selon les chiffres communiqués par les services de la wilaya.

TLEMCEN. DANS LE DOMAINE DE L'ASSURANCE ET L'ENTREPRENEURIAT

Signature de deux conventions de coopération

L'agence de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) de Tlemcen a signé, mercredi, deux conventions de coopération visant à renforcer l'assurance dans les secteurs de l'entrepreneuriat et de la médecine dentaire, a-t-on appris du directeur de l'agence, Khodir Dali. M. Dali a indiqué à l'APS que la première convention a été conclue avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), en présence de son directeur, Amine Djellamoudi. Cette convention " vise à assurer les biens des porteurs de projets et des propriétaires de micro-entreprises, tout en leur offrant des réductions, des facilités de paiement des primes d'assurance, ainsi que des garanties pour relancer leur activité, ainsi que de garanties pour relancer leurs activités en cas de sinistre affectant leurs biens", a-t-il expliqué. La seconde convention a été signée avec la section régionale du Conseil régional de l'Ordre des chirurgiens dentistes, qui regroupe plus de 1.500 praticiens répartis entre les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbes, Aïn Temouchent et Saïda, en présence du vice-président de cette instance, Abderrahmane Derrar. Selon la même source, cette convention permettra à la CNMA d'offrir aux chirurgiens-dentistes une couverture d'assurance en matière de responsabilité civile, assumée par la caisse en cas de litige entre praticiens et patients. Elle leur permettra également de bénéficier de formules d'assurance contre les incendies et les inondations pour couvrir leurs biens (équipements médicaux, véhicules, entre autres), ainsi que de souscrire à des contrats d'assurance directement au sein de leurs cabinets médicaux, sans avoir à se déplacer à l'agence locale de la CNMA.

CHLEF. EN PROVENANCE D'ESPAGNE

Arrivée d'un navire transportant près de 12.000 têtes de moutons

Un navire transportant près de 12.000 têtes de moutons a accosté, vendredi au port de Ténès, au nord de Chlef, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons pour l'Aïd El-Adha. Il s'agit du 3e bateau du genre à accoster au port de Ténès.

Il transporte 11.967 têtes d'ovins importées, qui seront mises en quarantaine puis commercialisées à travers les points de vente répartis sur l'ensemble du territoire de la wilaya, selon la Direction des services agricoles. Sur place, les équipes vétérinaires déployées ont procédé à l'inspection du navire, ensuite elles ont procédé au déchargement de sa cargaison et au transfert des bêtes via un nombre important de camions vers les sept zones de quarantaine, comme celle de Houaoura dans la commune de Boukadir, a indiqué la direction. Le port de Ténès



a reçu, au cours des derniers jours, deux navires transportant plus de 24.000 têtes de moutons importées (plus de 12.000 têtes par navire), qui ont été placées en quarantaine puis commercialisées via des points de vente répartis sur toute la wilaya. Les points de vente des moutons de l'Aïd dans la wilaya sont représentés par la ferme Aichouba, dans la commune

de Chlef, l'entrepôt de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la commune de Ténès, la ferme Abdoune Djilali à Oued Fodda, la ferme Si El Baroudi à Boukadir, la ferme Si Mbareki à Aïn Mrane, la ferme Si Yahi à Medjadja, la CCLS de la commune d'Ouled Ben Abdelkader, ainsi que les fermes Si El Menouer et Si El Khadim dans la commune d'Abou El Hassan.

EL-MENIAË. EN PRÉVISION DE LA CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

180 camions et 60 moissonneuses mobilisés

Au total 180 camions et 60 moissonneuses ont été mobilisés en prévision de la campagne moisson-battage dont le lancement est prévu jeudi, dans la wilaya d'El Meniaï, dans le but d'assurer de meilleures conditions pour le déroulement de cette campagne au titre de la saison 2024/2025, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Dans ce cadre le directeur du transport à l'OAIC, Omrani Boumediene a indiqué dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de distribution des équipements réservés à cette opération "que l'Office a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires pour assurer la réussite de la campagne moisson-battage à travers toutes les exploitations agricoles de la wilaya d'El Meniaï". Il s'agit de la mobilisation de 60 moissonneuses et 180 camions qui seront destinés aux trois points de collecte réservés par les services de l'Office à El Meniaï, Hassi Lafhal et Mansoura, en plus d'assurer l'acheminement du reste de la récolte vers les wilayas du nord, a-t-il précisé. De son

côté, le wali, Mokhtar Benmalek, a indiqué lors de la distribution des équipements agricoles destinés à cette campagne, que ses services, et en coordination avec les instances compétentes, ont assuré toutes les conditions adéquates pour la réussite de la campagne moisson-battage

dans la wilaya. La superficie ensemencée en céréales dans la wilaya dépasse les 23.000 hectares, soit une augmentation de 29% par rapport à la précédente saison agricole, a-t-il ajouté. Tous les efforts seront déployés pour développer ce secteur stratégique afin d'accroître les capacités

de production dans cette wilaya, dans l'objectif d'atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance, a-t-il souligné, ajoutant que 70 pivots ont été octroyés pour les agriculteurs de la région dans le cadre du soutien du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

EL BAYADH. DÉVELOPPEMENT

Plusieurs projets au profit des communes d'El Abiodh Sidi Cheikh et Arbouat

Les communes d'El Abiodh Sidi Cheikh et d'Arbouat (wilaya d'El Bayadh) ont bénéficié de nombreux projets de développement, qui ont fait l'objet de lancement, de visite d'inspection et de suivi, jeudi, par le wali d'El Bayadh, Nourredine Belaribi. Dans ce cadre, le wali, accompagné du wali délégué d'El Abiodh Sidi Cheikh, Mouadene Abderabi, a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de 200 logements publics locatifs dont la durée d'exécution est fixée à 12 mois. Il a également inspecté l'avancement des travaux de deux autres projets de 140 et 100 logements du même type dans la commune d'El Abiodh Sidi Cheikh. Dans cette même commune, le coup d'envoi a été donné pour les travaux d'aménagement urbain, de revêtement des routes et d'extension du réseau d'assainissement dans plusieurs quartiers. Le wali a également inspecté les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement dans les quartiers "Ed-Dakhilia" et "Chouhada 2", ainsi que le lancement des travaux de réalisation d'un espace récréatif et d'un espace vert à l'entrée de la ville. Le wali a aussi visité les chantiers de deux écoles primaires et d'un collège dans les quartiers des 1.520 et 1.360 logements publics locatifs, ainsi qu'un centre de soins polyvalent dans le quartier des 1.300 logements. Par ailleurs, il a inspecté les projets de réalisation d'un centre de stockage de céréales de proximité d'une capacité de 50.000 quintaux, du nouveau siège de la daïra d'El Abiodh Sidi Cheikh, ainsi que d'un poste de Sûreté urbaine dans le quartier des 1.520 logements. Dans la commune d'Arbouat, relevant de la wilaya déléguée d'El Abiodh Sidi Cheikh, le wali a donné le coup d'envoi des travaux d'extension du réseau d'assainissement dans les quartiers d'Arbouat Tahtani, ainsi que des travaux d'aménagement urbain dans les quartiers de Beldiar Mohamed et Hallouz Tadj.

KHENCHELA. R'MILA

70 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à la commune

Plus de 70 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune de R'mila, dans la wilaya de Khenchela, apprend-on mercredi auprès de la direction de distribution d'électricité et de gaz.

Les équipes techniques de la circonscription de distribution d'électricité et de gaz de la daïra de Kaïs ont procédé à la mise en service du projet de raccordement de gaz naturel de 70 foyers dans la localité de Belbekar Ouled Si Zerara, dans

la commune de R'mila, sur un réseau de distribution de 17 km, a précisé à l'APS Mohamed Tahar Boukehil, chargé de communication de cette direction.

L'enveloppe financière octroyée à cette opération dont les travaux ont été exécutés dans un délai de trois mois a atteint 26 millions DA, selon la même source.

Depuis début 2024 à ce jour, la direction de distribution d'électricité et de gaz de Khenchela a procédé au raccordement

au réseau de gaz de 97 localités reculées pour un réseau de 1.408 km au titre du programme de prise en charge des préoccupations des localités reculées, a indiqué la même source.

Le taux de raccordement au réseau de gaz dans la wilaya de Khenchela a atteint au cours du premier trimestre de l'année en cours (2025) 94 % avec une augmentation de 8 % comparativement à la même période de l'année précédente, a souligné, M. Boukehil.

GUELMA. SALON DE

L'ARTISANAT

Une opportunité pour la commercialisation de proximité des produits artisanaux

La première édition du salon de l'artisanat, organisé à l'occasion du 80ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945 au centre-ville de Guelma jusqu'au 19 mai courant, a constitué une opportunité pour les 25 artisans exposant pour la promotion et commercialisation de proximité de leurs produits artisanaux. La manifestation qui se tient sur la place du 8 mai 1945 a enregistré une forte participation des artisans de plusieurs wilayas reflétant leur grande volonté d'exploiter ce type d'espaces de proximité pour écouler leurs produits. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Guelma, Miloud Saadi, a relevé que ce salon initié en coordination avec la direction locale du tourisme et de l'artisanat réunit plusieurs artisans de Guelma mais également des wilayas de Tébessa, d'Annaba, d'El Tarf, de Skikda, de Constantine, de Mila, de Souk Ahras, de Bouira, de Tizi Ouzou et de Tlemcen. Tenu à côté du bâtiment du théâtre régional Mahmoud Triki, le salon a connu un engouement visible du public qui s'est intéressé aux divers produits de poterie, céramique, de bois, de pâtisseries traditionnelles, de costumes et literies traditionnels, bibelots et outils de distillation des roses.

BLIDA. DÉVELOPPEMENT

Lancement de plusieurs projets à Oued Djer

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune d'Oued Djer, à l'extrême Ouest de Blida, en vue de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette collectivité locale. Durant cette année 2025, la commune d'Oued Djer a bénéficié de plusieurs projets de développement dans le cadre des programmes de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, et d'Appui au développement social et économique des communes, dont les travaux ont été dernièrement lancés, a indiqué à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Zaki Larraz. Il s'agit notamment de projets d'aménagement et de revêtement des routes au profit des cités Maàyeef, El Hachem et 11-Décembre, de la réalisation d'un réseau d'éclairage public sur la route communale reliant la cité "Chahid Si Hamdane 2" à Maàyeef, ainsi que sur la route reliant la cité "Chahid El Ahcene" aux frontières administratives entre la commune d'Oued Djer et celle de Ahmar El Ain (Tipasa), selon le même responsable. Ces opérations pour lesquelles une enveloppe de 100 millions de DA a été affectée, portent également sur la réalisation d'un réseau d'assainissement à la cité Ouled Aida, ainsi que l'acquisition d'un camion compacteur pour la collecte des déchets. M. Larraz a souligné, en outre, que les entreprises chargées de la concrétisation de ces projets ont été instruites à l'effet de livrer leur projets avant la fin de l'année en cours, de manière à permettre à la commune d'inscrire de nouveaux projets au profit des citoyens.

AFRIQUE

L'impact des changements climatiques

Les phénomènes météorologiques extrêmes et les changements climatiques ont des répercussions dans tous les domaines du développement socio-économique en Afrique, où ils aggravent la faim, l'insécurité et les déplacements de population, selon le Rapport sur l'état du climat en Afrique 2024, publié lundi par l'Organisation météorologique mondiale (OMM).



D'après ce rapport, en fonction de l'ensemble de données utilisé, l'année 2024 se classe à la première ou la deuxième place des années les plus chaudes observées. De plus, la dernière décennie a été la plus chaude jamais enregistrée. Autour des côtes africaines, les températures de surface

de la mer ont atteint des valeurs record. Le réchauffement s'est avéré particulièrement rapide dans l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. La superficie touchée par des vagues de chaleur marines en 2024 a été la plus importante depuis le début des relevés en 1993. "Le Rapport sur l'état du climat en Afrique révèle l'ampleur et l'intensification des incidences du changement climatique sur le continent", a noté la secrétaire générale de l'OMM, Céleste Saulo, avant d'ajouter : "Il illustre également la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, qui exposent certains pays à des crues sans précédent, causées par des précipitations excessives, tandis que d'autres sont aux prises avec une sécheresse persistante et une pénurie d'eau". "J'espère que ce rapport inspirera et guidera une action collective visant à faire face aux problèmes de plus en plus complexes auxquels le continent est exposé et aux réactions en chaîne qu'ils génèrent", a-t-elle dit. Ce rapport souligne les défis qui se posent s'agissant de l'agriculture et de l'environnement, de la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique ainsi que de la santé et de l'éducation. Il met également l'accent sur les possibilités et les nouveaux outils permettant de relever les défis. L'intelligence artificielle, les outils de communication mobiles et les modèles avancés de prévision du temps améliorent la précision et la portée des services météorologiques en Afrique. Toutefois, pour continuer de développer la transformation numérique, il faut investir davantage dans les infrastructures, renforcer les structures de partage des données et

fournir des services plus inclusifs, selon le rapport, qui exhorte les gouvernements, les partenaires au développement et le secteur privé à accélérer les investissements climato-intelligents. Le Rapport sur l'état du climat en Afrique 2024 est accompagné d'une présentation interactive en images. Il fait partie d'une série de rapports de l'OMM sur le climat qui visent à éclairer la prise de décisions en matière de stratégies nationales et régionales sur le climat. Les pays africains perdent en moyenne de 2 à 5 % de leur produit intérieur brut (PIB) à gérer les extrêmes climatiques, et nombre d'entre eux réaffectent jusqu'à 9 % de leur budget à cet effet.

Au cours de la prochaine décennie, l'Afrique subsaharienne consacrera entre 30 et 50 milliards de dollars par an à l'adaptation, soit 2 à 3 % de son PIB. En l'absence de mesures adéquates, jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres (vivant avec moins de 1,90 dollar par jour) pourraient être exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique d'ici à 2030. Les pays africains doivent accorder la priorité à l'augmentation des investissements dans les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et accélérer la mise en œuvre de l'Initiative «Alertes précoces pour tous» afin de sauver des vies et des moyens de subsistance. Toujours selon ce rapport, une telle démarche contribuera à atténuer les risques, à renforcer les capacités d'adaptation, à accroître la résilience à l'échelle locale, nationale et régionale et à orienter les stratégies de développement durable.

DÉJÀ QU'ILS SONT UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

Des vautours morts empoisonnés en Afrique du sud

Plus de 120 vautours d'espèces en voie de disparition sont morts dans le célèbre parc Kruger, le plus grand parc national d'Afrique du Sud, après avoir ingéré les restes empoisonnés d'un éléphant, vraisemblablement utilisés comme appâts par des braconniers, a annoncé SAN Parks. "L'ampleur de la catastrophe est saisissante: 123 vautours ont été trouvés morts sur place", indique un communiqué commun avec la fondation Endangered Wildlife Trust. Cet empoisonnement massif a touché des vautours africains, des vautours du Cap et un vautour oricou, des espèces considérées en voie de disparition et même en danger critique d'extinction. La carcasse du pachyderme avait été imprégnée de pesticides hautement toxiques. "Cet incident horrible s'inscrit dans une crise plus vaste qui sévit en Afrique australe: l'utilisation croissante de poisons pour le braconnage d'espèces sauvages. Les braconniers utilisent de plus en plus de toxines agricoles pour cibler des espèces de grande valeur", soulignent par ailleurs SAN Parks et Endangered Wildlife Trust. Au Kenya, les hyènes ciblent les petits rhinos du parc national d'Aberdare, en danger d'extinction, ce qui menace des années de progrès en matière de conservation. Pour riposter, le Rhino Ark Charitable Trust et le Kenya Wildlife Service déploient des systèmes capables de détecter ces carnivores grâce à leur forme et aux sons qu'ils émettent. "Une fois qu'il repère une hyène, [le système] envoie une alerte et déclenche un faisceau ultrasonique conçu pour dissuader l'animal", a déclaré à un média local un représentant de Rhino Ark.

BIODIVERSITÉ

Protection des espèces en déclin

A l'occasion de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, 10 mai 2025, célébrée cette année sous le thème «Espaces partagés : Créer des villes et des communautés accueillantes pour les oiseaux», le WWF Afrique du Nord a alerté sur la situation de l'Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*), une espèce hivernant en Afrique du Nord. L'Huitrier pie, également appelé Pie de mer, qui appartient à la famille des huitriers. Cet oiseau est reconnaissable à son plumage noir sur le dessus et blanc sur le dessous, ainsi que son long bec orange vif. L'Huitrier pie est principalement observé, ainsi que dans certaines zones humides du Parc d'El Kala, au nord-est de l'Algérie et à Ghar El Melh ainsi que dans le golfe de Gabès, en Tunisie. La population de cette espèce est en déclin constant en raison de la dégradation de son habitat naturel, de la diminution des zones humides et de la pollution dans les zones côtières. Le bureau du Fonds Mondial pour la Nature (WWF) pour l'Afrique du Nord a souligné l'importance cruciale de protéger les oiseaux migrateurs menacés d'extinction, à l'image de l'Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*), une espèce hivernant en Afrique du Nord. L'Huitrier pie est classé comme une espèce quasi menacée d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui estime la population adulte mondiale de l'espèce entre 616 667 et 686 667 individus. Par ailleurs, le gouvernement russe a approuvé une liste d'animaux dont la possession est interdite ; Le document, signé par le Premier ministre Mikhaïl Michouline, a été publié sur le portail officiel d'information juridique. Le document stipule : «Conformément aux articles 5 et 10 de la loi fédérale sur la gestion responsable des animaux et aux amendements à certains actes législatifs de la Fédération de Russie, une liste d'animaux de compagnie dont la possession est interdite est par la présente approuvée. » La liste comprend huit catégories d'animaux dont la possession est interdite, notamment les reptiles, les amphibiens, les araignées, les mammifères, les oiseaux, les poissons cartilagineux, les poissons osseux et les coraux. Au total, le document comprend plus de 120 espèces. Par exemple, le gouvernement a interdit la possession de cobras, de toutes les espèces de mambas, de taïpans, de serpents à chaîne et de pythons dépassant 4 mètres de longueur. Les restrictions s'appliquaient également aux tortues, la possession de tortues dont la longueur de carapace dépassait 30 centimètres étant interdite. La liste comprenait également diverses espèces de scorpions, d'araignées, d'ongulés et de primates. Parmi les mammifères prédateurs répertoriés figurent le lion, le tigre, le léopard, le jaguar, le léopard des neiges, l'irbis, le couguar, le lynx eurasiatique, le serval et le loup gris. Le document précise que «cette décision entrera en vigueur le 1er septembre 2025 et restera en vigueur jusqu'au 1er septembre 2031».

INFO

ETHIOPIE ET CONGO

Le recyclage des déchets

Addis-Abeba a collecté plus de 1,2 milliard de birrs de recettes grâce au recyclage des déchets. Cette somme, qui représente 9 millions de dollars, a été générée au cours des 9 derniers mois, selon l'agence d'assainissement de la ville. Des travaux importants ont été menés ces dernières années pour transformer les déchets en ressources précieuses, a déclaré Ato Mulat Tegen, directeur général adjoint du bureau. Selon lui, des changements significatifs ont été observés dans la gestion et l'élimination des déchets suite à la légalisation des associations et à la mise en place d'un système de subventions. Actuellement, plus de 334 associations sont engagées dans des activités de recyclage, dont 53 sont impliquées dans la production d'engrais naturels. Par ailleurs, un protocole d'entente a été signé entre le gouvernement congolais et le Collège d'ingénierie Thiagarajar de l'Inde le 13 mars. "La RDC devra expérimenter la technologie innovante permettant de bitumer les routes à partir de déchets plastiques, ainsi que le transfert des connaissances y afférentes", selon la ministre d'État Eve Bazaiba. La technologie consiste en l'intégration de déchets plastiques dans la fabrication de l'asphalte destiné à la construction d'infrastructures routières. Selon les termes du protocole d'entente, la RDC bénéficiera d'une licence pour l'exploitation et la commercialisation de cette technologie de chaussées souples.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À l'échelle mondiale, 49 % des espèces d'oiseaux sont en déclin, et environ une espèce sur huit est menacée d'extinction. Les populations d'oiseaux migrateurs sont particulièrement touchées.

Repéré pour vous

L'ONU plaide pour un aménagement urbain qui minimise l'impact négatif sur les oiseaux et leurs habitats, soulignant que «soutenir les populations d'oiseaux contribue également au bien-être humain, y compris à la santé mentale.

SPORTS

ELLE EST ESTIMÉE ACTUELLEMENT À 19,6 M€

La valeur marchande de Hadj Moussa a augmenté de 16,1 M€ en une saison

L' international algérien, Anis Hadj Moussa, évoluant au sein du club néerlandais Feyenoord Rotterdam, figure dans le Top 100 des joueurs dont la valeur marchande est en hausse sensible au cours des deux derniers marchés des transferts, selon un rapport publié par l'Observatoire du football affilié au Centre international d'étude du sport (CIES).

D'après ce centre d'études, Anis Hadj Moussa, ailier droit de Feyenoord, occupe la 57e place, avec une hausse de valeur de 16,1 millions d'euros depuis son arrivée au club néerlandais l'été dernier en provenance de Patro Eisden Maasmechelen (Belgique), qui l'avait prêté à Vitesse Arnhem la saison précédente.

Grâce à ses belles performances en championnat néerlandais et en Ligue des champions, sa valeur est désormais

estimée à 19,6 millions d'euros, selon l'Observatoire du football, alors qu'il avait été recruté pour 3,5 millions d'euros.

En tête de ce classement figure la star française Kylian Mbappé, attaquant du Real Madrid, en tant que joueur ayant vu sa valeur augmenter le plus lors des deux derniers marchés des transferts.

Il est suivi du défenseur international espagnol Dan Huijsen, dont certaines sources évoquent un possible



transfert au Real Madrid la saison prochaine. Sa valeur a grimpé de 68,5 millions d'euros pour atteindre 86,7 millions d'euros, sans tenir compte d'une éventuelle clause libératoire. En troisième position, on retrouve le Brésilien Sávio Moreira "Savinho", joueur actuel de Manchester City, en provenance du club français

Troyes. Sa valeur a augmenté de 59,9 millions d'euros, atteignant désormais les 100 millions d'euros.

À noter qu'Anis Hadj Moussa a inscrit 11 buts et délivré 4 passes décisives en 41 matchs disputés avec Feyenoord Rotterdam au cours de la saison actuelle.

Hakim S.

IL S'EST DIT PRÊT POUR LE STAGE DES VERTS EN JUIN

Bounedjah envisage de raccrocher les crampons en 2027

L'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah s'est dit prêt pour faire son retour en sélection à l'occasion du prochain stage des Verts en juin à venir, et ce, après avoir raté le précédent rassemblement à cause d'une blessure.

L'équipe nationale effectuera un stage de préparation le mois prochain, qui comprendra deux matchs amicaux : le premier contre le Rwanda, le 5 juin au stade "Chahid" Hamlaoui à Constantine, puis le second contre la Suède, à Stockholm, le 10 du même mois. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des préparatifs des protégés de Vladimir Petkovic pour les échéances à venir, notamment les qualifications pour la Coupe du Monde 2026 et la Coupe d'Afrique des Nations 2025.

L'attaquant du club qatari Al-Shamal a souligné que ces deux matchs amicaux représenteront une belle opportunité pour Petkovic de tester le plus grand nombre de joueurs possible. Il a déclaré : « Ce sont des matchs de préparation avant la CAN. Le sélectionneur va essayer plusieurs joueurs et faire en sorte que le groupe trouve une meilleure cohésion ».

Il a poursuivi dans des déclarations à la presse qatarie : « Disputer de tels matchs amicaux est une très bonne chose. Nous allons tout donner pour rendre le peuple algérien heureux, car il attend beaucoup de nous. »

Concernant la possibilité d'être convoqué par Vladimir Petkovic, il a ajouté : « Si



le sélectionneur estime que je peux apporter quelque chose à l'équipe, je suis prêt sans la moindre hésitation, et je donnerai tout, avec fierté. »

L'attaquant de pointe de 33 ans a également évoqué la fin de sa carrière, indiquant qu'il envisage de raccrocher les crampons à l'issue de son contrat avec Al-Shamal. Il a précisé : « Mon contrat avec le club est de trois saisons. J'en ai déjà joué une, il en reste deux. Il se peut qu'après cela, j'arrête le football. On ne peut jamais savoir ce que l'avenir nous réserve. »

Par ailleurs, Bounedjah a exprimé ses regrets après l'élimination de son équipe en quart de finale de la Coupe de l'Émir du Qatar 2025, battue par Umm Salal aux tirs

au but (3-2). Il a déclaré : « Nous avons tout donné. Nous voulions aller le plus loin possible, atteindre la finale. Mais comme souvent en coupe, une petite erreur peut être fatale et vous mener à une séance de tirs au but où la chance joue un rôle crucial. »

Enfin, il est revenu sur sa contribution importante aux résultats de son équipe cette saison, ayant contribué à 21 des 41 buts inscrits par Al-Shamal : « J'ai beaucoup travaillé et j'ai été bien soutenu par mes coéquipiers et le staff technique. Ce fut une saison difficile, mais grâce à Dieu, je la considère comme réussie. »

H. S.

UN MATCH AMICAL EN NÉGOCIATION

L'Algérie face à la Roja

Un match amical entre l'Algérie et l'Espagne pourrait être organisé en 2026. L'annonce a été faite par la Fédération algérienne de football (FAF), à l'issue d'une rencontre entre son président Walid Sadi et son homologue espagnol Rafael Louzan Abal. Un projet ambitieux, porteur de retombées sportives et diplomatiques.

La Fédération algérienne de football a révélé jeudi, via un communiqué publié sur son site officiel, qu'un match amical opposant l'équipe nationale d'Algérie à celle d'Espagne est à l'étude pour l'année 2026. L'éventualité de cette confrontation a été discutée à Asuncion (Paraguay), en marge du 75e Congrès de la FIFA, entre Walid Sadi, président de la FAF, et Rafael Louzan Abal, président de la Fédération royale espagnole. L'accord, s'il venait à se concrétiser, permettrait aux Verts d'affronter une sélection du plus haut niveau européen. La dernière rencontre entre les deux nations remonte à la Coupe du monde 1986 au Mexique, lors de laquelle l'Espagne l'avait emporté 3-0. Une revanche symbolique pourrait donc être à l'ordre du jour pour les Fennecs, qui rêvent de



se frotter aux meilleures équipes en vue des grandes échéances à venir.

UN PARTENARIAT AU-DELÀ DU TERRAIN

Outre l'organisation du match, les discussions ont permis d'évoquer un partenariat stratégique plus global entre les deux fédérations. Ce dernier porterait notamment sur le développement des compétitions de jeunes, aussi bien chez les garçons que chez les filles, ainsi que sur la promotion du football en salle, une discipline encore peu développée en Algérie.

Ce rapprochement s'inscrit dans une volonté affirmée de la FAF de

moderniser ses structures et de s'inspirer des modèles européens. La Fédération espagnole, forte de son expérience et de son palmarès, pourrait ainsi jouer un rôle de mentor, dans un cadre de coopération technique et administrative.

UN MOIS DE JUIN BIEN REMPLI POUR LES VERTS

En attendant ce potentiel grand rendez-vous, l'équipe nationale se prépare pour deux matchs amicaux au mois de juin prochain. Les Verts affronteront le Rwanda le 5 juin à Constantine, puis la Suède le 10 juin à Solna, dans la banlieue de Stockholm.

Ces rencontres s'inscrivent dans le

cadre de la préparation pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2026 et la CAN 2025. Sous la houlette de Vladimir Petkovic, les coéquipiers de Mahrez chercheront à engranger de la confiance et à tester de nouveaux dispositifs tactiques. Le staff technique devrait profiter de ces deux échéances pour élargir son groupe et intégrer plusieurs jeunes éléments repérés dans les championnats européens.

Et si ce duel face à l'Espagne annonçait un nouveau virage dans l'histoire moderne des Verts ?

Mohamed Amine Toumiat

TRANSFERT

Le Borussia Dortmund fixe le prix de Bensebaïni

Le Borussia Dortmund, actuel cinquième du classement du championnat allemand de football, a fixé à 20 millions d'euros le prix de cession du défenseur international algérien, Ramy Bensebaïni, convoité par l'Olympique de Marseille, rapporte mercredi le magazine Bild. Sous contrat avec le club allemand jusqu'en 2027, le joueur de 30 ans, capable d'évoluer aussi bien au poste de latéral gauche qu'en défense centrale, figure parmi les cibles potentielles de l'OM pour le prochain mercato estival. Selon la même source, le club marseillais, où évoluent déjà les deux internationaux algériens : le milieu de terrain Ismaël Bennacer et l'attaquant Amine Gouiri, est toujours sur le dossier Bensebaïni. Passé notamment par le Stade Rennais et le Borussia Mönchengladbach, Bensebaïni avait rejoint Dortmund en 2023 pour un contrat de quatre ans. La qualification directe de l'OM pour la prochaine édition de la Ligue des champions pourrait davantage convaincre le joueur algérien de rejoindre le club phocéen. Bensebaïni pourrait jouer son dernier match avec le BVB, samedi à domicile face à Holstein Kiel (14h30), pour le compte de la 34e et dernière journée de la Bundesliga.

LE SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE À PROPOS DE LA CAN-2025 :

"L'équipe la plus forte mentalement atteindra les quarts de finale"

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti a déclaré mercredi que l'aspect mental sera déterminant pour déloger les deux équipes du groupe B, où figure l'Algérie, qui accèderont aux quarts de finale de la 15e Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025 (5-26 juillet). "Dans ce groupe, je pense que l'équipe la plus forte mentalement atteindra les quarts de finale. Le Nigeria, c'est une référence. C'est une équipe qui n'est pas seulement une puissance africaine, c'est aussi l'une des dix meilleures équipes mondiales. Les Botswanaïses, je les ai vues jouer à la CAN 2022. C'est une équipe solide et bien organisée. Si l'on n'est pas sérieux, on ne vaut rien face à elles", a indiqué le coach des "Vertes" dans un entretien accordé au site de la Confédération africaine (CAF). Outre le Nigeria et le Botswana, l'Algérie affrontera également au premier tour son voisin la Tunisie, qui "présente un profil similaire", a estimé Benstiti. Passé par plusieurs clubs français, Benstiti (58 ans) avait rejoint la barre technique de l'équipe nationale en décembre 2022, en remplacement de Radia Fertoul. Plusieurs joueuses ont changé leur nationalité sportive depuis l'arrivée de Benstiti, pour opter au profit de l'Algérie. Le coach national a expliqué avoir présenté un projet sportif afin de convaincre ces joueuses de choisir l'équipe nationale. "On a longtemps sous-estimé nos qualités. Le plus dur, ça a été de convaincre les joueuses de haut niveau comme Karchouni, Dafeur, N'Gazi, Belloumou ou encore Boussaha. Ce n'était pas une question de leur dire «viens, c'est un honneur». Oui, c'est un honneur. Mais ça ne suffit. Il faut leur proposer un vrai projet. Il fallait leur montrer le type d'équipe qu'on voulait construire, les objectifs, la vision. Et je crois qu'aujourd'hui, elles ne regrettent pas". Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie avait validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2025 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi 5:1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet (Alger).

M. A. T.

Hakim S.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

Benchaâ et le CSC font plier l'ESS

Le CS Constantine a réussi un joli coup en allant s'imposer sur la pelouse de l'ES Sétif (0-1), jeudi, lors de la mise à jour de la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Grâce à ce succès à l'extérieur, les Constantinois sortent d'une série noire et se repositionnent au classement, tandis que les Sétifiens ratent une belle occasion de recoller au trio de tête.

La rencontre disputée au stade du 8-Mai 1945 n'a pas offert une première période flamboyante. Les deux équipes se sont neutralisées au milieu du terrain, multipliant les approximations techniques et les pertes de balle. Seuls les gardiens ont eu l'occasion de se mettre en valeur, avec une parade pour chacun : Bousseder pour l'ESS et Boussouf côté CSC. C'est après la pause que le match a pris un tournant décisif. Dès le retour des vestiaires, Zakaria Benchaâ obtient un coup franc à l'entrée de la surface, après avoir été fauché alors qu'il tentait une percée. Il se charge lui-même de l'exécution et voit sa frappe, légèrement déviée par le mur, tromper un Bousseder fautif sur l'action. Une erreur de main du gardien sétifien permet donc au CSC d'ouvrir la marque à la 53e minute. Piqués au vif, les Sétifiens vont tenter de réagir, mais sans grande inspiration. Malgré la volonté affichée, les occasions franchises se font rares. La seule véritable alerte vient d'une tête de Bacha sur corner, passée à côté du cadre. Le CSC, bien en place tactiquement, joue les contres à fond et se crée deux occasions nettes : d'abord par Temine, qui manque de précision, puis par Benchaâ encore, dont le tir est cette fois bien détourné par Bousseder.

Ce court mais précieux succès met un terme à une série de six matchs sans victoire pour les Vert et Noir. Il leur permet de grimper à la 10e place avec 29 points, et de garder en tête un

terme à une série de six matchs sans victoire pour les Vert et Noir. Il leur permet de grimper à la 10e place avec 29 points, et de garder en tête un

"Le MCA et le CRB sont les favoris pour le titre"

L'entraîneur allemand de la JS Kabylie, Josef Zinnbauer, a déclaré jeudi que le MC Alger et le CR Belouizdad étaient les deux favoris pour remporter le titre de champion de Ligue 1 Mobilis de football 2024-2025, refusant de se concentrer sur la quête du titre. "Je suis venu à la JSK pour préparer la saison prochaine, nous allons gérer match par match. Je refuse de me projeter sur les titres. Pour l'instant, ce sont le MCA et le CRB qui sont les favoris pour le sacre final", a indiqué le coach des Canaris lors d'une conférence de presse tenue à Tizi-Ouzou. La JSK a réalisé une bonne

LFP L'USM Alger écope d'un match à huis clos

L'USM Alger a écopé d'un match à huis clos, pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommages physiques (5e infraction)", lors de sa rencontre face au CS Constantine (2-1), comptant pour la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Le club algérois devra en outre s'acquitter d'une amende de 1.000.000 dinars, a ajouté la LFP. La Commission de discipline a également infligé à l'attaquant de l'US Biskra, Mohamed-Amine Bouziane, une sanction de trois matchs, dont un (01) ferme, pour "agression sur adversaire". De leur côté, Salim Boukhenchouche (USMA), Walid Zaamoum (O Akbou), Aïssa Boudchicha (MC El-Bayadh), Zineddine Ben Ahmed (CR Belouizdad), sont sanctionnés d'un match de suspension ferme pour "cumul de cartons".



potentiel retour vers les places africaines grâce aux trois matchs en retard qu'ils doivent encore disputer.

LE PODIUM S'ÉLOIGNE POUR L'ESS

L'Entente de Sétif, invaincue lors de ses quatre derniers matchs, retombe dans ses travers à domicile et laisse filer l'opportunité de se rapprocher du CR Belouizdad, 3e au classement. Avec 38 points, les Noir et Blanc restent scotchés à la 4e place, mais voient leurs poursuivants directs revenir à grands pas.

Cette contre-performance remet en question la dynamique récente des hommes de Sétif, qui devront rapidement se ressaisir pour espérer rester en course pour le podium. La fébrilité offensive et les erreurs défensives

UN CALENDRIER FAVORABLE AU CSC ?

Avec trois matchs en moins, le CS Constantine pourrait bien être l'un des outsiders inattendus de cette fin de saison. Il lui reste notamment à recevoir le MC Oran et l'USM Khenchela, ainsi qu'un déplacement à Akbou, autant de confrontations qui pourraient lui permettre de recoller à la première moitié du tableau, voire de viser plus haut. Ce succès, obtenu avec pragmatisme, suffira-t-il à relancer une saison jusque-là en dents de scie pour le CSC ?

Mohamed Amine Toumiat

JOSEF ZINNBAUER, ENTRAÎNEUR DE LA JS KABYLIE :

"Le MCA et le CRB sont les favoris pour le titre"

Appelé à évoquer son avenir à la tête des "Canaris", Zinnbauer (55 ans) est resté évasif, même s'il lui reste une saison de contrat (jusqu'en juin 2026), lui qui a repris la barre technique du club en janvier, en remplacement d'Abdelhak Benchikha. "J'ai un contrat valide pour une saison supplémentaire, mais dans le football tout est possible (...) Attendons de voir", a-t-il souligné. Sur sa lancée, la formation kabyle, invaincue depuis neuf matchs, recevra la JS Saoura, samedi au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00), pour le compte de la 26e journée.

FUTSAL

25 candidats admis à la formation fédérale des entraîneurs

Vingt-cinq (25) candidats ont été admis à la formation fédérale destinée aux entraîneurs de Futsal, prévue du 20 au 24 mai au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Organisée par la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), cette première session (1er module) entre dans le

LIGA

Le Barça champion d'Espagne pour la 28e fois

Le FC Barcelone, métamorphosé en seulement quelques mois par son entraîneur Hansi Flick, a remporté jeudi son 28e titre de champion d'Espagne après sa victoire face à l'Espanyol Barcelone. Le FC Barcelone de retour sur le trône ! Vainqueur (2-0) dans le derby face à l'Espanyol Barcelone, le club catalan a remporté, jeudi 15 mai, son 28e titre de champion d'Espagne, au terme d'une saison aussi folle que pleine de promesses. Un triomphe du jeu. Avec son attaque de feu et son football total et emballant, le Barça, transformé en seulement quelques mois par son entraîneur Hansi Flick en une superbe machine collective, a surmonté ses difficultés économiques pour dominer l'armada de stars du Real. Ce 28e sacre, le deuxième seulement sur les six dernières années après celui de 2023 sous les ordres de Xavi, offre au géant catalan un triplé (Liga, Coupe du Roi, Supercoupe d'Espagne) presque impensable en août 2024, lorsque le club madrilène, champion d'Europe et d'Espagne en titre, venait de se renforcer avec l'arrivée de l'un des meilleurs joueurs du monde, Kylian Mbappé. Auteur d'un départ canon avant un trou d'air entre novembre et janvier qui aurait pu lui coûter le titre, le Barça a effectué une fin de saison presque parfaite. Avec 15 victoires et deux nuls, il a doublé son rival, pourtant en tête avec dix points d'avance en février.

LA RÉVOLUTION FLICK

Pour sa première saison, l'entraîneur allemand Hansi Flick a complètement métamorphosé son équipe, y imposant sa méthode et ses principes de jeu ultra-offensifs. Il est le grand artisan de ce succès. Toujours dominateur avec le ballon, mais avec un jeu bien plus vertical et risqué que sous Xavi, critiqué pour sa frilosité et son manque d'ambition, le Barça a renoué avec son "ADN", inspiré du football total de Johan Cruyff. S'il devait avant tout à une défense de fer son dernier titre en 2023, c'est cette fois grâce à une attaque de feu, emmenée par le prodige espagnol Lamine Yamal, 17 ans, que le club blaugrana a fini par déloger le Real. Le jeune gaucher, insaisissable sur son aile droite et auteur d'un nouveau bijou pour ouvrir le score contre l'Espanyol jeudi, a formé un trident presque innarrable avec le Polonais Robert Lewandowski, auteur à quasiment 37 ans de sa saison la plus prolifique en Catalogne (25 buts en 36 journées), et du Brésilien Raphinha, devenu un attaquant total (18 buts) et un leader inattendu. Les trois hommes ont fait du Barça une machine à marquer, avec 97 buts en 36 journées... soit 23 de plus que le Real et ses "quatre Fantastiques", Mbappé, Vinicius Jr, Bellingham et Rodrygo.

RETOUR AU SOMMET EUROPÉEN ?

Le club blaugrana a aussi démontré une force mentale à toute épreuve, sûr de sa capacité à (presque) toujours marquer un but de plus que son adversaire, même mené au score comme lors du dernier Clásico dimanche, finalement remporté 4-3. Cette défaite du Real, malgré un triplé de Mbappé, était la quatrième de la saison face à son grand rival. Elle a sonné le glas des espoirs de l'équipe de Carlo Ancelotti. Flick, qui devrait prolonger l'aventure jusqu'en 2027, pourra s'appuyer sur le même groupe de cadres pour tenter de rendre tout son prestige à une institution affaiblie ces dernières saisons par des déceptions européennes, des affaires extra-sportives et de gros problèmes financiers. Il aura plusieurs chantiers à mener à bien : solidifier une défense trop friable, qui a fini par voir les rêves barcelonais d'une sixième Ligue des champions s'effondrer en demi-finale face à l'Inter (7-6 en cumulé), et préparer l'avenir au poste de gardien de but. "Notre aventure a débuté l'an dernier, et elle n'est pas encore finie", a expliqué Hansi Flick, conscient du prochain défi de son équipe : "Apprendre à défendre".

CONSOMMATION DE SUCRE EN ALGÉRIE

Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme

Selon un rapport publié la semaine dernière par l'Organisation algérienne de protection du consommateur (APOCE), l'Algérie figure au quatrième rang mondial des pays importateurs de sucre, avec un volume annuel de 2,5 millions de tonnes. Un chiffre révélateur d'une consommation excessive, qui suscite de vives inquiétudes quant à ses répercussions sur la santé publique.

L'étude souligne que chaque Algérien consomme en moyenne 42 kg de sucre par an, un niveau largement supérieur aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En 2022, la consommation nationale de boissons sucrées et d'eau aromatisée a atteint un niveau record de 3,517 milliards de litres, un chiffre qualifié de «stupéfiant» par l'organisation, qui alerte sur la place omniprésente du sucre dans les habitudes alimentaires quotidiennes des Algériens.

DES HABITUDES ALIMENTAIRES QU'IL FAUT ABSOLUMENT BANNIR

Si le sucre est naturellement présent dans de nombreux aliments comme les fruits, le lait ou le pain, le danger vient surtout du sucre ajouté que l'on retrouve dans les boissons gazeuses, les jus industriels, les pâtisseries, les viennoiseries ou encore les produits transformés. Les spécialistes soulignent que cette surconsommation est directement liée à l'augmentation des cas d'obésité, de diabète, de maladies cardiovasculaires, de troubles hépatiques et de caries den-



taires. Face à cette situation préoccupante, l'APOCE appelle à une réforme des comportements alimentaires et propose plusieurs recommandations pratiques pour réduire l'apport en sucre : Lire attentivement les étiquettes pour vérifier la teneur en sucre. Réduire la consommation de boissons industrielles sucrées. Privilégier les fruits frais aux desserts industriels. Préparer ses repas à la maison pour mieux contrôler les ingrédients. Éviter les produits contenant du sucre ajouté, du sirop de maïs à haute teneur en fructose ou du glucose. Ce rapport de sensibilisation a été rédigé par Fateh Brassi, étudiant en master de technologie alimentaire et membre du bureau local de l'APOCE à Blida. Il y appelle à une prise de conscience collective pour adopter un mode de vie plus sain, dans un souci de préservation de la santé publique.

UNE SOURCE D'INQUIÉTUDE À L'ÉCHELLE MONDIALE

La consommation excessive de sucre n'est pas un phénomène isolé à l'Algérie ; elle s'inscrit dans une ten-

dance mondiale inquiétante. Selon les données de Planetoscope, la consommation mondiale de sucre atteint environ 175 millions de tonnes par an, soit une moyenne de 25,5 kg par habitant. Cependant, cette moyenne masque des disparités significatives entre les pays. En comparaison, la consommation moyenne de sucre en Algérie est estimée à 42 kg par habitant par an, ce qui dépasse largement la moyenne mondiale. Cette surconsommation est préoccupante, d'autant plus que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de limiter l'apport en sucres libres à moins de 10 % de l'apport énergétique total, soit environ 25 grammes par jour pour un adulte. Dans d'autres pays, les chiffres sont également alarmants. Par exemple, aux États-Unis, la consommation moyenne de sucre par habitant est d'environ 126,4 grammes par jour, soit plus de 46 kg par an. En France, la consommation moyenne se situe entre 25 et 35 kg par habitant par an, ce qui est inférieur à celle de l'Algérie mais reste préoccupant.

Ania N.

FLORE INTESTINALE

Les 5 meilleurs aliments pour en prendre soin

Les effets bénéfiques de la flore intestinale sur notre organisme et son rôle majeur dans le fonctionnement du système digestif sont bien connus ! Son déséquilibre, voire sa détérioration, peut entraîner l'apparition de nombreux soucis de santé. Voici 5 types de bons aliments qui prennent soin de votre flore intestinale !

LES LÉGUMES FERMENTÉS

Les aliments riches en probiotiques sont bons pour la flore intestinale. Le probiotique est une bactérie vivante présente dans le corps humain qui permet

d'améliorer le microbiote et de booster le système immunitaire !

LE YAOURT NATURE

Le yaourt nature non sucré est une excellente source de probiotiques, en particulier de bifidobactéries et de lactobacilles, qui sont des souches probiotiques bénéfiques pour la santé intestinale. Le yaourt va restaurer la flore intestinale et maintenir un équilibre optimal entre les bonnes et les mauvaises bactéries dans l'intestin.

LES FIBRES ALIMENTAIRES

Les fibres alimentaires

dans les fruits, les légumes, les légumineuses et les grains entiers, sont essentielles pour la santé de la flore intestinale. Les fibres alimentaires servent de nourriture aux bonnes bactéries de l'intestin, favorisant ainsi leur croissance et leur multiplication.

Cela contribue à maintenir une flore intestinale saine. Les aliments à privilégier pour faire le plein de fibres sont : les agrumes, les pommes de terres, les carottes, la poire, l'asperge, le pamplemousse, le raisin, l'artichaut ou encore le blé complet et l'avoine complète, les haricots rouges

LES FRUITS ROUGES

Les baies comme les framboises, les mûres et les myrtilles sont riches en antioxydants, en fibres alimentaires et en polyphénols, qui peuvent avoir un effet bénéfique sur la flore intestinale. Les polyphénols peuvent stimuler la croissance de bonnes bactéries.

LES LÉGUMINEUSES

Les légumineuses comme les lentilles, les haricots et les pois sont riches en fibres alimentaires, en protéines végétales et en nutriments essentiels.

Les légumineuses peuvent aider à nourrir les bonnes bactéries dans l'intestin.

A. N.

PARKINSON

Deuxième maladie neurodégénérative après Alzheimer

La maladie de Parkinson est une maladie neurodégénérative progressive, caractérisée par la destruction de certains neurones du cerveau et par l'accumulation d'amas protéiques toxiques pour les cellules nerveuses. Classé la deuxième maladie neurodégénérative après la maladie d'Alzheimer, le Parkinson est une maladie caractérisée par la disparition progressive de certaines cellules nerveuses dans le cerveau, ces cellules sont impliquées dans le contrôle de la précision et de la fluidité des mouvements. Leur disparition progressive entraîne des tremblements observés «au repos, une rigidité des muscles et un ralentissement des mouvements». A noter que, cette maladie touche essentiellement les personnes âgées, «90 % des cas sont observés chez des personnes de plus de 50 ans mais seulement 17 % des cas apparaissent avant l'âge de 60 ans. Concernant les symptômes, les premiers signes se manifestent chez le patient parkinsonien quand plus de 50 % des neurones à dopamine sont détruits. Les signes avant-coureurs sont une fatigabilité, une micrographie (écriture plus petite) et une dépression. Les symptômes de la maladie de Parkinson comprennent des troubles moteurs et des troubles non moteurs. Les trois symptômes moteurs principaux, souvent présents d'un seul côté du corps sont des tremblements de repos, une lenteur des gestes (akinésie) et une raideur musculaire (hypertonie). Le tremblement de repos affecte surtout les membres supérieurs (bras, main). L'akinésie se traduit par une difficulté à initier les gestes et à effectuer des mouvements qui nécessitent une coordination des membres. On a une faiblesse des jambes. Quant à la raideur musculaire, elle peut entraîner des douleurs (crampes...) et donne une allure crispée à la personne. On peut aussi observer des troubles de l'équilibre, de la déglutition et un piétinement en position debout. Parmi les symptômes non moteurs de la maladie de Parkinson, on observe un état de fatigue intense, des troubles du sommeil, une hypersalivation ou encore des troubles psychologiques (anxiété, dépression). Il faut savoir que cette maladie évolue par plusieurs stades qui traduisent sa sévérité. On peut distinguer quatre stades d'évolution : Apparition des symptômes : une phase difficile d'acceptation de la maladie par le patient et de mise en route d'un traitement.

Deuxième phase dite d'équilibre thérapeutique est celle d'une amélioration des symptômes grâce au traitement. Phase des complications motrices due à une efficacité irrégulière du traitement, la personne alterne entre des phases «On» où le traitement agit bien et des phases «Off». Dans les phases «Off», les troubles moteurs reviennent en force et sont invalidants. Phase avancée : les symptômes s'intensifient, les troubles axiaux (relatifs à l'axe du corps), comme la posture, la marche, l'équilibre, la parole, la déglutition, s'aggravent. Même constat pour les troubles végétatifs (tension, rythme cardiaque, sudation, respiration...). Des troubles intellectuels se manifestent aussi : difficultés de concentration, de mémorisation, d'organisation. Si aucun médicament n'est encore capable de freiner l'évolution de la maladie de Parkinson, voire même de la guérir, il existe des traitements qui permettent de soulager partiellement les symptômes. Ils reposent sur : Des traitements médicamenteux : deux types de médicaments sont possibles. Le traitement dopaminergique, qui comble le déficit en dopamine dans le cerveau et diminue les inhibiteurs de la maladie, qui bloque la dégradation de la dopamine. La chirurgie : si l'état de santé du patient le permet et que le handicap dû à la maladie est lourd, il s'agit d'implanter des électrodes dans le cerveau. C'est la stimulation cérébrale profonde. La rééducation orthophonique : pour pallier les troubles du langage et de la déglutition. La rééducation kinésithérapique : pour combattre les pertes d'équilibre et de motricité.

L.ZEGGANE

ALGÉRIE NUMÉRIQUE 2030

Une stratégie ambitieuse pour un leadership continental

Placée sous le thème « Pour une Algérie numérique 2030 », une journée d'information a récemment permis de dévoiler les grandes lignes d'un projet national ambitieux visant à hisser l'Algérie au rang de leader continental dans le domaine du numérique d'ici la fin de la décennie.



Ph: DR

Mme Benmouloud a souligné que les acquis déjà enregistrés permettent aujourd'hui à l'Algérie d'envisager avec confiance cette ambition.

La stratégie repose sur une approche globale articulée autour de cinq axes majeurs : le développement d'infrastructures numériques souveraines, avec notamment l'hébergement sécurisé et local des données nationales – dont ceux de Mohammadia (80 % achevé) et de Blida (50 %) – destinés à assurer l'hébergement sécurisé et local des données, ainsi que la généralisation du nom de domaine .dz pour renforcer la souveraineté numérique ; l'investissement dans le capital humain, à travers un programme de formation de 500 000 spécialistes TIC visant également à réduire de 40 % la fuite des compétences à l'étranger ; la modernisation de la gouvernance publique, avec l'objectif de numériser l'ensemble des services administratifs, d'introduire l'identité numérique

pour les citoyens et entreprises, et de structurer une gouvernance des données fondée sur la transparence ; la promotion d'une économie numérique performante, capable de contribuer à hauteur de 20 % au PIB national en intégrant le digital dans les PME/PMI, en encourageant les startups innovantes, en réduisant les paiements en espèces et en augmentant les exportations de services numériques ; enfin, la construction d'une société numérique inclusive, garantissant un accès équitable aux services pour tous, favorisant la participation citoyenne via les outils digitaux et soutenant la production de contenus numériques nationaux porteurs des valeurs culturelles algériennes.

LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE AU CŒUR DES PRIORITÉS

À travers cette feuille de route, l'Algérie affiche clairement sa

volonté de faire du numérique un levier de souveraineté, de développement et de transformation sociétale. L'Algérie à travers cette stratégie vient de franchir un nouveau cap décisif dans sa marche vers la transition numérique. Sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a supervisé lundi dernier à Alger la présentation officielle de la Stratégie nationale de transformation numérique (SNTN 2025-2030). Cette initiative marque une étape structurante, en érigant un cadre de référence national pour encadrer et accélérer la numérisation du pays. Mme Benmouloud a souligné que cette stratégie a été conçue selon une approche participative globale, impliquant les ministères, les experts, les acteurs du secteur privé et les opérateurs technologiques. Elle répond à une

volonté politique affirmée, le président Tebboune suivant personnellement les avancées du projet. Deux fondements transversaux viennent renforcer l'ossature de cette transformation. Un cadre juridique et réglementaire est en cours d'élaboration, avec un projet de loi sur la numérisation pour encadrer l'ensemble des mutations à venir. La cybersécurité, quant à elle, occupe une place stratégique, intégrant la protection des systèmes et des données contre les cybermenaces. Lors de cette journée, Rabah Nassim Iklef, représentant de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) relevant de l'Armée nationale populaire, a rappelé que la stratégie nationale de sécurité numérique vise à garantir la résilience des structures critiques, à protéger la souveraineté numérique du pays et à sécuriser la transformation en cours. La SNTN 2025-2030 se présente comme une feuille de route rigoureuse, orientée résultats. Si sa mise en œuvre effective nécessite une coordination intersectorielle solide et des investissements conséquents, elle constitue un tournant historique pour l'Algérie.

UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE MAIS EXIGEANTE

L'enjeu est double : moderniser durablement le pays et affirmer sa souveraineté numérique, dans un contexte régional et international en constante mutation. Le pari est audacieux, mais les fondations semblent désormais en place pour que l'Algérie devienne, à l'horizon 2030, un acteur numérique incontournable du continent africain. La Stratégie nationale de transformation numérique (SNTN 2025-2030) constitue une feuille de route ambitieuse et cohérente visant à hisser l'Algérie au rang de leader continental du numérique, grâce à une approche intégrée articulée autour de cinq axes fondamentaux (infrastructure, capital humain, gouvernance, économie, société). Elle se distingue par l'implication de l'ensemble des acteurs publics, privés et de la société civile, ainsi qu'une volonté affirmée de garantir la souveraineté numérique et la cybersécurité à travers le développement de centres de données nationaux et l'hébergement local des données. Toutefois, plusieurs défis demeurent, notamment le risque de fragmentation des initiatives entre institutions, l'absence d'un cadre juridique suffisamment adapté aux mutations technologiques, et la difficulté à retenir les talents numériques dans un contexte de forte concurrence internationale. Pour réussir cette transition, l'Algérie devra assurer une gouvernance unifiée, accélérer la mise en place de textes réglementaires modernes et créer un environnement stimulant pour ses compétences locales.

NEW

L'IA dépasse les virologues Génie indifférent ou menace émergente ?

Ce qui semblait encore relever de la science-fiction devient aujourd'hui un fait scientifique : l'intelligence artificielle (IA) dépasse désormais des experts humains dans des domaines aussi complexes que la virologie. Une récente étude révèle que des modèles comme GPT-4 ou Gemini sont désormais capables de surpasser des chercheurs titulaires de doctorats en résolution de problèmes dans des laboratoires dits « humides », c'est-à-dire ceux où s'effectuent les expériences sur des matières biologiques et chimiques. Plus qu'une prouesse technologique, cette avancée soulève des questions éthiques, sécuritaires et philosophiques. L'IA ne se contente plus de jouer aux échecs ou d'analyser des données : elle commence à redéfinir les frontières du savoir humain — avec une froideur déconcertante. D'après une étude exclusive publiée par le magazine Time, et réalisée par le Centre pour la sécurité de l'IA, le MIT Media Lab, l'université brésilienne UFABC et l'ONG SecureBio, plusieurs IA de pointe ont surpassé des virologues professionnels dans des tâches expérimentales complexes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : là où des chercheurs humains obtenaient un score moyen de 22,1 %, le modèle « o3 » d'OpenAI atteignait 43,8 %, et Gemini 2.5 Pro de Google 37,6 %. Ces résultats signifient qu'un utilisateur lambda, sans formation scientifique, pourrait aujourd'hui être guidé par une IA compétente pour manipuler des agents pathogènes en laboratoire. « Pour la première fois dans l'histoire, presque n'importe qui peut avoir accès à un "expert" en virologie artificielle », s'inquiète Seth Donahue, co-auteur de l'étude. Il prévient : cette capacité pourrait aussi bien servir à concevoir des vaccins... qu'à créer des armes biologiques. Le philosophe Eliezer Yudkowsky, figure de proue de l'éthique de l'IA, le rappelait déjà : « L'intelligence artificielle ne vous hait pas. Elle ne vous aime pas non plus. Elle sait juste que vous êtes fait d'atomes qu'elle peut utiliser à autre chose. » Cette maxime résume bien la nature de ces systèmes : puissants, mais dépourvus de morale ou d'intention propre. Et c'est là que réside le danger. Si ces technologies tombent entre de mauvaises mains, leur absence totale de discernement moral — conjuguée à leur efficacité croissante — pourrait transformer les laboratoires en terrains de jeu mortels.

TÉLÉPHONIE MOBILE

L'ARPCE lance une campagne nationale pour sensibiliser à l'identification des abonnés

Dans le cadre de ses efforts pour renforcer la sécurité des communications électroniques en Algérie, l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a annoncé, ce jeudi, le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation autour de l'identification des abonnés de la téléphonie mobile. L'objectif affiché est clair : protéger les usagers contre les abus liés à l'utilisation non autorisée des cartes SIM et prévenir les risques qui peuvent en découler.

Dans un communiqué rendu public, l'ARPCE insiste sur le caractère strictement personnel de la carte SIM. Celle-ci, rappelle l'autorité, « est destinée à un usage personnel et exclusif de la part de son détenteur légal ». Par conséquent, il est formellement déconseillé, voire interdit, de prêter ou de céder sa carte SIM à autrui, même de manière ponctuelle. Une pratique qui, selon l'ARPCE, « peut entraîner des conséquences graves, tant sur le plan légal que sécuritaire ». Dans cette même logique de responsabilisation des usagers, l'ARPCE met en garde contre toute forme de cession de cartes SIM en dehors du circuit officiel, à savoir les agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile. Une telle pratique est

considérée comme illégale. Cette mise en garde s'inscrit dans une démarche plus large de lutte contre les usurpations d'identité, les arnaques téléphoniques et d'éventuelles activités criminelles facilitées par l'utilisation de cartes SIM non traçables. L'Autorité précise également la procédure à suivre en cas de décès du détenteur légal d'une carte SIM.

Dans cette situation, les ayants droit sont invités à se présenter auprès de l'agence commerciale de l'opérateur concerné pour procéder à la résiliation du contrat. Une mesure qui vise à empêcher que des cartes SIM inactives ou orphelines ne tombent entre de mauvaises mains.

L'ARPCE attire par ailleurs l'attention des abonnés sur la nécessité d'agir rapidement en cas de perte ou de vol de leur carte SIM. Il leur est ainsi recommandé de contacter immédiatement le service client de leur opérateur afin de désactiver la ligne. En parallèle, une déclaration officielle doit être faite auprès des services compétents de la Sûreté nationale ou de la Gendarmerie nationale. Cette double démarche permet non seulement de protéger les données personnelles de l'abonné, mais aussi de prévenir toute utilisation frauduleuse de la ligne.

FRANCE

Hausse à 7,4% du taux de chômage au 1^{er} trimestre

Le taux de chômage en France au sens du Bureau international du Travail (BIT) a progressé de 0,1 point de pourcentage au premier trimestre 2025 pour atteindre 7,4%, a annoncé vendredi l'Insee, organisme français des statistiques.

Le nombre de personnes sans emploi, qui en recherchent un et sont immédiatement disponibles sur le marché du travail a augmenté de 64.000 par rapport au 4^{ème} trimestre 2024, à 2,4 millions de personnes, a précisé l'Institut national de la Statistique. Sur un an, le taux de chômage diminue 0,1 point de pourcentage. Il reste "légèrement supérieur" à son point bas de fin 2022 - début 2023 qui était de 7,1% et très inférieur à son pic de 10,5% de la mi-2015. Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans, est quasiment stable (+0,1%) à 19,2% et augmente de 1,1 point sur un an. Celui des 25 - 49 ans progresse de 0,1 point et recule de 0,1 point à 6,7%. Enfin, le taux de chômage des femmes augmente de 0,3 point à 7,4% et rejoint celui des hommes qui baisse de 0,1 point.

« LA FRANCE PRÊTE À CONSA-



CRER 5% DE SON PIB AUX DÉPENSES MILITAIRES » SELON L'OTAN

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a fait savoir le 15 mai que la France était prête à consacrer 5% de son PIB aux dépenses militaires. Il s'agit là d'un souhait formulé par le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte.

En marge d'une réunion de l'Otan à Antalya en Turquie le 15 mai, le chef de la diplomatie française, Jean-Noël Barrot, a rappelé la position de la France quant aux exigences de l'OTAN en matière de dépenses militaires. « Le prési-

dent Macron a déjà déclaré que l'objectif de 3 à 3,5 % est le bon parce qu'il nous permet de financer les capacités de défense », a déclaré Jean-Noël Barrot. La France ne consacre actuellement qu'environ 2 % de son PIB à ses dépenses militaires. De son côté, le secrétaire général de l'OTAN Mark Rutte a fait savoir qu'il souhaitait que les pays de l'Alliance consacrent pas moins de 3,5 % de leur produit intérieur brut (PIB) à des dépenses militaires stricto sensu, comme l'achat d'armes, les salaires, les équipements des forces armées, l'entraînement et les opérations militaires directes. À

cela devra s'ajouter 1,5 % du PIB consacré aux dépenses liées à la sécurité au sens large, comme la cybersécurité civile, la protection des infrastructures critiques et les services de renseignement non militaires. Pour ces dépenses en dehors des 3,5 % du PIB, le ministre français des Affaires étrangères a fait savoir que cet objectif était à la portée de la France.

DONALD TRUMP A FIXÉ UN OBJECTIF À 5 % DU PIB

Dans le même contexte, le ministre allemand des Affaires étrangères, Johann Wadephul, a fait savoir que son pays approuvait la requête du président américain, qui a souhaité que les membres de l'Alliance se fixent comme objectif de consacrer 5 % du PIB à la défense. « Nous allons, bien sûr, en reparler aujourd'hui. Mais il faut regarder le résultat. Et le résultat est que ce sont les 5 % que le président Trump a demandés. Et nous le suivons sur ce point », a-t-il déclaré. À la fin de l'année 2024, les 22 pays de l'OTAN avaient atteint l'objectif de consacrer 2 % de leur PIB aux dépenses militaires. Il s'agit là d'un objectif fixé en 2014. Aujourd'hui, certains pays demeurent loin du seuil des 5 %, à l'instar de l'Italie, de l'Espagne ou de la Belgique, qui ont promis de l'atteindre cette année. **R.I**

ELLE TOUCHE EN PREMIER LES SOUDANAIS ET LES PALESTINIENS DE GHAZA

«Aggravation de la famine dans 53 pays en 2024 » selon un rapport mondial

La faim a frappé de façon aiguë un nombre record de 295 millions de personnes en 2024 dans 53 pays, d'abord sous l'effet des conflits, alerte hier, le Rapport mondial sur les crises alimentaires. Pour la sixième année consécutive, ce bilan s'est aggravé avec la détérioration de la situation au Soudan, en Birmanie ou à Gaza, selon ce rapport annuel publié par le Réseau mondial contre les crises alimentaires (UE, Banque mondiale, agences onusiennes...). Sur ces 295,3 millions de personnes (22,6% de la population analysée), 1,9 million étaient au bord de la famine, du jamais vu depuis le lancement de ce bilan en 2016. L'essentiel de ces populations en situation extrême se trouvaient au Soudan et dans la bande de Gaza. "Nous parlons là d'un manque extrême de nourriture, d'un épuisement complet des mécanismes de résistance et de survie", décrit Rein Paulsen, directeur du bureau des Urgences et de la résilience à la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

LE SYSTÈME DE SUIVI DE RÉFÉRENCE (IPC) ANNONÇAIT DÉJÀ JUILLET DERNIER UN RISQUE DE FAMINE À GHAZA

En juillet dernier, des cas de famine ont été détectés dans le camp soudanais de Zamzam au Darfour, une situation que le monde n'avait plus vue depuis 2020, note le rapport. Des cas ont ensuite été identifiés dans quatre autres zones du pays, tandis que l'IPC, le système de suivi de référence sur ce sujet, annonçait un risque de famine à Gaza, ravagée par une agression génocidaire sioniste et où l'entité sioniste bloque l'entrée des aides humanitaires depuis le 2 mars. Conflits et violences, souvent synonymes de déplacements de populations, ont de fait été le premier facteur de crise alimentaire en 2024, pour 140 millions de personnes dans 20 pays, tandis que dans 18 autres pays, des événements climatiques extrêmes nourris par le réchauffement global ont produit des désastres agricoles: sécheresses dans

le sud de l'Afrique, inondations au Bangladesh, au Nigeria... Pour 2025, le rapport prévient: l'intensification des affrontements, les tensions géopolitiques accrues, l'incertitude économique mondiale, les coupes dans les financements de l'aide... "accroissent déjà l'insécurité alimentaire dans certains pays", de la RD-Congo jusqu'en Haïti. Dans le même temps, le financement général de l'aide recule, avec en particulier le désengagement début 2025 des États-Unis, hier premier donateur. "La faim et la malnutrition s'étendent plus rapidement que notre capacité à y répondre, alors qu'un tiers de la nourriture mondiale produite est perdue ou gaspillée", déplore le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, en avant-propos du rapport, s'alarmant de "niveaux records". "Des crises anciennes sont aggravées par une plus récente: la réduction spectaculaire du financement humanitaire. C'est plus qu'un échec des systèmes - c'est un échec de l'humanité". **R.I**

LAVROV JUGE "IRRATIONNELS" LES PROPOS DU PRÉSIDENT FRANÇAIS

« Moscou rejette catégoriquement toute intervention occidentale sur le sol ukrainien »

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a critiqué les propos récents d'Emmanuel Macron sur l'Ukraine, les qualifiant d'incompréhensibles. Il a dénoncé la présence militaire croissante de l'OTAN dans la région et réaffirmé que Moscou rejetait catégoriquement toute intervention occidentale sur le sol ukrainien. Lors d'une réunion du Club diplomatique sur le thème « La culture sans frontières : le rôle et le développement de la diplomatie culturelle », le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a vivement critiqué les récentes déclarations du président français Emmanuel Macron sur le conflit en Ukraine. Selon lui, ses prises de position,

qu'il juge incohérentes, échappent à toute logique rationnelle.

« LA FRANCE ALIMENTE LES TENSIONS PLUTÔT QUE DE FAVORISER LE DIALOGUE »

Le chef de la diplomatie russe a souligné que certains dirigeants occidentaux persistaient à considérer l'Ukraine comme un levier stratégique pour entretenir une confrontation prolongée avec Moscou. Il a mis en garde contre la présence croissante d'instructeurs militaires étrangers et de soldats de pays membres de l'OTAN sur le territoire ukrainien. Sergueï Lavrov a également affirmé que les appels de Moscou à la prudence étaient à chaque fois complètement ignorés. Citant un récent

entretien accordé par le président français, le ministre russe des Affaires étrangères a ironisé sur la stratégie française qui consisterait à stationner des forces à proximité du front sans engagement direct, prétendant ainsi contenir la Russie tout en évitant une escalade mondiale : « Ils disent : Macron a eu une interview avant-hier. Il a déclaré : "Nous ne devons pas entrer dans une confrontation directe avec la Russie, sinon il y aura une troisième [guerre] mondiale, nous ne la voulons pas, nous ne déployerons donc pas [nos troupes] sur la ligne de front, mais sur le territoire de l'Ukraine, un peu plus loin, car cela dissuadera la Russie, puisqu'après avoir vaincu l'Ukraine, elle veut attaquer l'Europe" ». Sergueï

Lavrov a exprimé son incompréhension face à ces positions venant d'un pays à l'histoire et à la culture aussi anciennes que la France, qu'il accuse d'alimenter les tensions plutôt que de favoriser le dialogue : « Cela vient du président d'un pays qui a une histoire séculaire, une culture et des traditions, et pas celui d'un pays créé hier. Voilà le problème. On ne peut pas comprendre ça par la voie de la raison ». Moscou réitère sa ferme opposition à toute présence militaire de l'OTAN en Ukraine, un scénario jugé inadmissible, quelles que soient les intentions affichées par les pays occidentaux. **R.I**

LA PREMIÈRE QUI SE TIENT ENTRE MOSCOU ET KIEV EN 3 ANS

Tenue d'une réunion entre russes et ukrainiens hier à Istanbul

Donald Trump se dit prêt à rencontrer Vladimir Poutine dès que cela pourrait être organisé. Interrogé sur la possibilité d'une telle rencontre, le Président américain a déclaré qu'une solution à la crise ukrainienne « pourrait être trouvée dans un délai de deux à trois semaines », indiquant être « prêt à rencontrer Vladimir Poutine dès que cela pourrait être organisé ». Hier, Une réunion tripartite Ukraine-États-Unis-Turquie s'est tenue à Istanbul avant celle réunissant les délégations, russe, ukrainienne et turque. La semaine dernière, le Président russe avait proposé que l'Ukraine reprenne les négociations directes « sans conditions préalables » n'excluant pas que les négociateurs « parviennent à un véritable cessez-le-feu qui serait respecté par Kiev ». La réunion des délégations russe et ukrainienne à Istanbul s'est tenue à huis clos et s'est terminée près de deux heures après le début de ses travaux, selon les médias russes. Avant le début des négociations avec la Russie à Istanbul, le chef de la délégation ukrainienne, Roustem Oumarov, a une fois de plus mis en avant l'ancienne condition d'un éventuel cessez-le-feu. Dans la matinée, une réunion des délégations des États-Unis, de l'Ukraine et de la Turquie a eu lieu. Après la réunion États-Unis - Ukraine - Turquie, le secrétaire d'État américain Marco Rubio s'est entretenu avec les conseillers à la sécurité nationale du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne. Donald Trump a évoqué à plusieurs reprises sa future rencontre avec Vladimir Poutine, déclarant qu'« elle aurait lieu dès que possible ». Les délégations russe et ukrainienne se sont penché hier, sur les possibilités de décider elles-mêmes si elles voulaient parvenir à la paix ou « poursuivre le conflit destructeur » a déclaré le chef de la diplomatie turque, lors de son discours d'ouverture la rencontre entre les responsables russes et ukrainiens et des médias ont rapporté que Kiev a discuté « d'une éventuelle rencontre Poutine-Zelensky » lors de ces négociations. **R.I**

L'image des États-Unis dans le monde s'est détériorée entre 2024 et 2025

La note des États-Unis chute avec Lou sans la présence de Donald Trump à la tête de la présidence américaine. « La perception globale nette des États-Unis est passée de +22% à -5% entre 2024 et 2025 », affirme la fondation Alliance of Democracies, basée au Danemark et fondée par l'ex-chef de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen. **R.I**

L'ONU ALERTE

«L'humanité est en train d'anéantir la biodiversité à une vitesse fulgurante»

«L'humanité est en train d'anéantir la biodiversité à une vitesse fulgurante en raison de la pollution et de la crise climatique», regrette le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'approche de la Journée internationale de la diversité biologique.

La diversité biologique est au fondement de la vie et l'une des pierres angulaires du développement durable", indique M. Guterres, dans un message marquant cette Journée, célébrée le 22 mai de chaque année, relevant toutefois que « l'humanité est en train de l'anéantir à une vitesse fulgurante du fait à la fois de la pollution, de la crise climatique et de la destruction des écosystèmes ». Pour le chef de l'ONU, la perte de biodiversité "est un problème mondial", soulignant qu'aucun pays, "aussi riche ou puissant soit-il, ne peut y remédier seul, aucun ne peut non plus, se passer de cette biodiversité dont la richesse caractérise notre planète". M. Guterres appelle à l'occasion, à "transformer nos façons de produire, de consommer et de valoriser la nature, et appliquer le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal", à savoir le plan d'action mondial visant à enrayer et à inverser la perte de biodiversité. Le Cadre mondial pour la biodiversité, également connu sous le nom de Plan pour la biodiversité, établit



23 cibles à l'horizon 2030 et cinq objectifs mondiaux à atteindre d'ici à 2050, afin de stopper et inverser la perte de la biodiversité au cours des 25 prochaines années. "Nous avons besoin de politiques, de réglementations et d'autres mesures incitatives qui favorisent des modes de subsistance durables et consolident les économies vertes", insiste le SG des Nations Unies. A cette fin, souligne-t-il, "les Etats doivent mettre à profit les avancées obtenues à la 16e session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, notamment en procédant à des investissements aux niveaux national et

international et en ne subventionnant plus et en ne finançant plus les activités qui nuisent à la nature". Le thème de la Journée internationale de la diversité biologique cette année est "Vivre en harmonie avec la nature et le développement durable". M. Guterres appelle donc les pays à élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux en faveur de la biodiversité qui viennent appliquer le Cadre, remédier aux inégalités, favoriser le développement durable, respecter les connaissances traditionnelles et donner des moyens d'action aux femmes, aux filles et aux peuples autochtones.

R. I.

UNE PREMIÈRE EN SIX ANS AU BRÉSIL

La déforestation ralentit dans tous les biomes

La déforestation a ralenti dans tous les macroécosystèmes (biomes) du Brésil en 2024 pour la première fois en six ans, une évolution encourageante quelques mois avant que le pays n'accueille la COP30, la conférence climat de l'ONU. La superficie totale déboisée au cours de l'année dans le pays sud-américain s'est établie à 1,24 million d'hectares, soit 32,4% de moins que l'année précédente, selon le dernier rapport du réseau de surveillance Map-Biomass publié jeudi dernier. En 2023, une baisse de 11% de superficie déboisée avait été observée par rapport à l'année précédente, selon ce réseau regroupant des ONG, des universités et des entreprises technologiques, et qui a commencé à enregistrer des données en 2019. Mais cette baisse ne concernait pas, comme en 2024, l'ensemble des biomes. Ces résultats constituent une bonne nouvelle pour le gouvernement du président Luiz Inacio Lula da Silva, qui s'est engagé à éradiquer la déforestation illégale d'ici 2030. La couverture végétale est essentielle pour absorber le dioxyde de carbone de l'atmosphère, et sa destruction aggrave le réchauffement climatique. Le président

brésilien souhaite que la COP30, qui se tiendra en novembre dans la ville amazonienne de Belem, donne un coup de pouce important à l'engagement des pays dans la lutte contre le changement climatique. Malgré les progrès, le Brésil perd encore en moyenne 3.403 hectares de végétation chaque jour. Le vaste territoire brésilien contient des biomes présentant des caractéristiques uniques en termes de climat, de végétation, de flore et de

faune : l'Amazonie, la forêt atlantique ou "Mata atlantica", le Cerrado (la savane brésilienne), la Caatinga (zone semi-aride du Nord-est), le Pantanal (vaste zone humide au sud de l'Amazonie) et la Pampa (immenses prairies du Sud). En Amazonie, la plus grande forêt tropicale humide de la planète, l'exploitation forestière détruit en moyenne 1.035 hectares par jour, soit "environ sept arbres par seconde", note le rapport. Les zones protégées ont également montré

des améliorations significatives. En 2024, les deux tiers des terres autochtones ont été exemptes de déforestation. Entre 2019 et 2024, le Brésil a perdu une superficie de forêt équivalente à la taille de la Corée du Sud, soit 9,88 millions d'hectares. Les deux tiers de cette déforestation ont eu lieu en Amazonie. Selon Map-Biomass, le secteur agricole est responsable de plus de 97% de la déforestation au cours des six dernières années.

R. I.

JAPON

Le PIB en baisse de 0,2% au premier trimestre 2025

Le Japon a vu son économie se contracter de 0,2% au premier trimestre 2025, en dessous des attentes, dans un environnement marqué par une inflation persistante et les vives incertitudes pesant sur ses exportations en raison des droits de douane américains. Selon une première estimation officielle publiée vendredi par le gouvernement, le produit intérieur brut (PIB) de la quatrième économie mondiale a reculé de 0,2% sur un an sur les trois premiers mois de l'année, après une croissance de 0,6% au quatrième trimestre 2024. Le Japon avait connu en 2024 une quasi-stagnation (+0,1%) de son PIB en termes réels (corrigés de l'inflation), mais il avait cependant enregistré en fin d'année dernière un brusque sursaut, avec une croissance

de 0,6% au quatrième trimestre, à la faveur d'un excédent commercial accru. Mais cet élan s'est vite essoufflé sur les premiers mois de 2025. La conjoncture reste maussade: l'inflation (hors produits frais) a accéléré à 3,2% sur un an en mars, tirée par l'envolée persistante des prix de l'énergie et des céréales (+25%), avec notamment une flambée record de 92,5% sur un an des prix du riz, base essentielle de la cuisine japonaise. L'inflation persistante, quasi-systématiquement supérieure ou égale à 2% depuis 2022, contribue à effriter le pouvoir d'achat et pèse toujours sur les dépenses des ménages nippons, en dépit d'un récent sursaut de ces dernières. La consommation privée est un pilier du PIB national.

R. I.

PRÉSIDENTIELLE EN POLOGNE

Un scrutin national aux enjeux européens

Le premier tour de l'élection présidentielle polonaise, qui aura lieu demain dimanche, pourrait redéfinir la place de la Pologne dans l'UE. La campagne a largement tourné autour des questions de politique étrangère et de la place de Varsovie entre l'UE et les Etats-Unis, et a mis en lumière un affrontement de deux philosophies distinctes. Sauf surprise, le deuxième tour prévu le 1er juin se jouera entre le favori, le pro-européen Rafal Trzaskowski, candidat de la Coalition civique du Premier ministre Donald Tusk, crédité de 32,6% des intentions de vote et l'historien Karol Nawrocki promu par l'opposition nationaliste du Droit et Justice (PiS), soutenu par 26,4% des électeurs, selon un dernier sondage. M. Trzaskowski, avait perdu la course à la présidence en 2020 face au chef de l'Etat sortant Andrzej Duda. La troisième marche du podium ira probablement à Slawomir Mentzen, représentant de l'extrême droite (10,8%). Ni les trois candidats de la gauche divisée, bénéficiant ensemble d'environ 11% des intentions de vote, ni les autres parmi les treize candidats en lice n'ont de chance de passer au second tour. Sur le plan intérieur, la victoire du maire de Varsovie, âgé de 53 ans, pourrait donner un coup d'accélérateur à la coalition pro-européenne arrivée au pouvoir en 2023 dans ce pays membre de l'Otan et de l'UE.

R. I.

PORTUGAL

Fin de la campagne électorale pour les législatives

La campagne électorale pour les législatives au Portugal s'est achevée, hier, à deux jours d'un scrutin que le Premier ministre sortant, Luis Montenegro, pourrait remporter. Sa coalition gouvernementale de droite modérée, l'Alliance démocratique (AD), est créditée de 34% des intentions de vote, contre 26% pour le Parti socialiste (PS), selon un sondage publié hier, par plusieurs médias locaux. Le parti d'extrême droite Chega ("Assez") pourrait recueillir 19% des voix, un score légèrement supérieur à celui des élections de mars 2024, et ainsi consolider son statut de troisième force politique du pays. Toujours d'après cette enquête réalisée par l'Université catholique portugaise, l'AD pourrait obtenir jusqu'à 95 sièges sur 230, et resterait donc en-deçà du seuil de 116 députés synonyme de majorité absolue. M. Montenegro risque donc de se retrouver à nouveau à la tête d'un exécutif minoritaire, pris en tenaille entre le PS, qui a été au pouvoir de 2015 à 2024, et l'extrême droite, avec laquelle il refuse de gouverner. Accusé par ses détracteurs de conflit d'intérêts dans une affaire portant sur les activités de sa société de conseil, ce juriste de 52 ans a démissionné en mars dernier après avoir déposé une motion de confiance vouée à l'échec, provoquant dans la foulée la convocation de ces législatives anticipées.

R. I.

Recette du jour



POULET ROTI AU MIEL ET À LA CORIANDRE

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 2 ou 3 cuisses de poulet
- Viande hachée (facultatif)
- Préparation de la marinade:
 - 1/2 cuillère à café de chaque épice suivante :
 - Curcuma
 - Ras el hanout
 - Sel
 - Garam massala
 - Piment en poudre
 - Puis
 - 1 cuillère à soupe de coriandre ciselée
 - 2 cuillères à soupe de miel
 - 1/2 citron pressé
 - 2 gousses d'ail écrasées
 - 100 ml d'eau (1/2 verre)
 - 1 cuillère à café d'huile

d'olive

Instructions du poulet caramélisé au miel

1 : La marinade du poulet caramélisé : 2 heures avant la cuisson du poulet ou la veille.

Dans un saladier, versez tous les ingrédients de la marinade.

Piquez le poulet avec la lame d'un couteau.

Versez la marinade en recouvrant bien les cuisses de poulet.

Couvrir et mettre au frais jusqu'au moment de la cuisson.

Dans un moule allant au four, déposez le poulet mariné avec toute sa

marinade.

Ajoutez un demi verre d'eau et couvrir le plat de papier cuisson et papier aluminium.

Mettre à cuire au four th. 200°C et surveillez la cuisson de temps à autre (environ 40 minutes).

Déglacez avec de l'eau si nécessaire et arrosez le poulet avec le jus de cuisson.

15 minutes avant la fin de cuisson, retirez le papier aluminium et faire dorer.

2 : Les boulettes de viande tandoori

Mélangez la viande hachée avec une cuillère d'épices spécial tandoori, le sel, une gousse d'ail et la coriandre

fraîche ciselée.

Faire des boulettes de la taille d'une noix et mettre en brochette.

Les placer dans le plat avec la sauce du poulet et faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées.

Vous pouvez servir avec du boulgour, du riz, des pâtes ou légumes.

Notes et Astuces

Optez de préférence pour un bol en verre ou en céramique, qui permettra une meilleure répartition des saveurs. Évitez les contenants en métal, qui peuvent altérer le goût de la marinade.

Gâteau du Jour

BOULE DE BERLIN

INGRÉDIENTS

- 300g de farine T45
- 1 sachet de levure de boulanger
- 100ml de lait tiède
- 1 pincée de sel
- 1 oeuf moyen
- 3 cuillères à soupe bombées de sucre
- 50g de beurre
- Cuisson et finition :
- 1 Litre d'huile de friture
- Sucre glace

Ingrédients pour la Crème Pâtissière extra de Christophe Felder :

- 50 cl de lait entier
- 1 gousse de vanille Bourbon
- 120g de jaunes d'oeufs
- 120g de sucre
- 50g de Maïzena
- 50g de beurre

Étapes pour la pâte à beignets :

Dans la cuve de votre robot, mélanger la farine avec la levure. Ajoutez le lait tiède et pétrissez une minute. Incorporez le sucre, le sel et l'oeuf.

Pétrissez 10 minutes jusqu'à ce que la pâte se détache de la cuve.

Ajoutez le beurre en 2 fois en pétrissant jusqu'à ce qu'il soit bien incorporé (5 minutes)

Couvrir d'un torchon et laisser doubler de volume (environ 1h30) Farinez votre plan de travail. Sortez la pâte de la cuve, formez une boule bien ronde

et déposez-la sur le plan de travail. Avec un rouleau à pâtisserie, étalez la pâte en formant un disque d'environ 30 cm de diamètre. Découpez 20 disques à l'aide d'un emporte pièce ou d'un verre. Recouvrez-les d'un torchon et



laissez les doubler de volume. Faites bouillir l'huile de friture à 166°C et plongez-y les beignets. Faites-les frire 30 secondes de chaque côté. Égouttez les beignets. Laissez refroidir.

Étapes pour la Crème Pâtissière extra :

Faites bouillir sur feu moyen le lait avec la gousse de vanille fendue en deux et grattée, laissez infuser 10 minutes. Retirez la gousse de vanille. Pendant ce temps, versez les jaunes d'oeufs dans un saladier, avec le sucre et la Maïzena. Fouettez vivement, mais sans faire blanchir le mélange. Portez de nouveau à ébullition le lait vanillé.

Incorporez un tiers du lait bouillant au mélange jaunes d'oeufs, sucre et Maïzena, puis le reste de lait et fouettez bien. Reversez le tout dans la casserole en filtrant la préparation dans une passoire. Faites cuire sur feu vif en fouettant vivement.

Dès que la crème épaissit retirez la casserole du feu, ajoutez le beurre et fouettez jusqu'à ce que le beurre soit totalement incorporé à la crème.

Versez la crème sur un film alimentaire, enveloppez-la complètement afin qu'elle ne sèche pas. Laissez refroidir la crème au réfrigérateur.



Conseil du jour

Les besoins qui se cachent derrière



Le saviez-vous ?



Pour éviter de perdre vos citrons si ils commencent à se dégrader, une astuce très simple consiste à les presser, congeler le jus de citron et en profiter dès que vous le souhaitez.

Bon à savoir !

Le thé vert détient divers bienfaits grâce à ses composés phénoliques, catéchines et flavonoïdes et à la caféine qu'il contient. Ceux-ci agissent comme antioxydants et exercent un effet hypoglycémiant, anti-obésité, anti-inflammatoire, antibactérien, antiviral, antimutagène, diurétique et stimulant.



Astuce du jour:

Utiliser une crème solaire visage au quotidien, la protection anti-âge / pro-âge de la peau

Penser toujours à utiliser une crème solaire à fort indice de protection.

Penser à appliquer chaque jour une crème solaire visage pour lutter contre le vieillissement

prématuré de votre visage et l'apparition des tâches brunes sur le visage, le décolleté et les mains. Plus d'info sur notre article bien se protéger du soleil

CITATION DU JOUR

« Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

CAFTAN ALGÉRIEN

Un héritage vestimentaire enraciné et perpétué à travers les temps

Bien plus qu'un costume traditionnel, le caftan algérien reflète le génie d'un savoir-faire ancestral authentique et un patrimoine vestimentaire jalousement préservé et transmis de génération en génération.

Confectionné et brodé par les artisans algériens les plus qualifiés, le caftan est aujourd'hui reconnu dans le monde entier pour sa valeur culturelle et sa profondeur historique, grâce à l'intérêt accordé à ce patrimoine vestimentaire par les autorités algériennes. L'intérêt pour ce patrimoine vestimentaire s'est traduit par le classement du "caftan constantinois" (Caftan El-Kadi) -l'un des éléments du dossier relatif au costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien- dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco en décembre 2024. Considéré comme un "héritage historique" et un des "éléments clés" de l'identité algérienne, le caftan traditionnel remonte à une période historique lointaine. Initialement masculin avant de devenir un costume féminin de cérémonies nuptiales et festives, le caftan a été porté par des souverains des dynasties Ziride durant leur règne en Afrique du nord (Xe siècle- XIVe siècle) et Zianide, selon les propos de Meriem Guebailia, directrice du Musée national des arts et expres-



Ph: DR

sions culturelles traditionnelles de Constantine. A partir du XVIe, le caftan, perpétué par les Ottomans, a connu une "expansion notable", grâce à l'essor de l'artisanat traditionnel, explique cette spécialiste en patrimoine, associée au comité de préparation du dossier soumis à l'Unesco par l'Algérie. Confectionnés en velours, soie ou tissus soyeux, en laine ou en coton, le "Caftan El-Kadi", un des costumes féminins les plus emblématiques, reflète le "caractère patrimonial profondément enraciné dans la plupart des familles du grand Est algérien", a-t-elle mentionné. Son ancienneté a été prouvée par les actes de mariage datant du XVIIe siècle, consignés dans les

archives de Constantine et d'Alger, mentionnant le caftan comme élément de la dot nuptiale, selon Mme Guebailia. En plus des collections algériennes aux musées nationaux du Bardo d'Alger, des arts et traditions populaires de la Casbah et du Musée national des antiquités et des arts islamiques, le caftan algérien a également marqué par sa présence dans des musées, des palais et des collections privées à travers le monde. Le Musée de Stockholm (Suède) expose un caftan offert par Ali Pacha au roi de Suède à l'occasion de la signature du traité de 1731, alors que le Musée de Vienne expose des caftans, dont un modèle en soie de Tlemcen et une collection de

l'impératrice d'Autriche de Wittelsbach, connue sous le nom de "Sissi" (1837-1898). En Syrie, le Musée de Damas conserve toujours un caftan appartenant à Lalla Zineb, fille de l'Emir Abdelkader. Le Musée national du Bardo à Alger abrite près de 20 pièces de caftans algériens, dont la plupart datent de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, selon le chef du département "inventaire et conservation", Aissaoui Mohamed. Cette collection rare, acquise ou donnée par certaines familles, provient de différentes villes d'Algérie dont Constantine, célèbre pour son "Caftan El-Kadi". Elle reflète "le génie du design et de la broderie des artisans algériens qui ont utilisé des matériaux nobles, comme le velours et la soie, soigneusement brodés de fils d'or et d'argent et incrustés de pierres précieuses, a relevé M. Aissaoui. Le Musée national des arts et traditions populaires de la Casbah abrite, lui aussi, une collection de cinq caftans datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, dont des modèles issus de Tlemcen. De son côté, la conservatrice du patrimoine au Musée national des antiquités et des arts islamiques a précisé que le musée préserve un "Caftan El-Kadi" datant du début du XXe siècle, un costume traditionnel à manches longues, de couleur rouge profond, ouvert sur le devant et brodé selon la technique dite "mejboud". Evoquant le statut culturel du caftan dans la société algérienne, la chercheuse en patrimoine, Asma Bathi, a mentionné que ce costume millénaire est jalousement préservé et perpétué, malgré les changements socioculturels.

FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN

"Once Upon a Time in a Forest", un documentaire qui vole au secours de la forêt

Le Festival du film européen se poursuit à la Cinémathèque d'Alger qui a accueilli, jeudi pour son cinquième soir, le long métrage documentaire finlandais, "Once Upon a Time in a Forest", un film fragile qui suit un groupe de jeunes activistes qui s'attaquent aux géants industriels qui détruisent la forêt. Réalisé par la cinéaste Virpi Suutar, "Once Upon a Time in a Forest", documentaire citoyen dédié à la protection de l'environnement, suit "Ida, Minka, Ville, Otto et Earik", un groupe de jeunes militants finlandais qui s'attaquent aux géants de l'industrie forestière qui détruisent systématiquement la flore et menacent l'environnement. D'une durée de 93 minutes, le documentaire montre comment ce groupe d'activistes -qui ont gardé leurs vrais prénoms-, arrive à s'organiser autour de l'idée de défendre la forêt et les arbres, soumis à un abattage massif continu pour servir de matière première à la fabrication de papier. Se heurtant frontalement avec les forces de l'ordre, les jeunes activistes-militants sont, à chaque fois, brutalisés et empêchés de poursuivre leur action, pour revenir à la charge et récidiver après avoir fait le point, lors de réunions d'évaluation qu'ils

tenaient après chaque sortie. Servi principalement par, Ida Korhonen, Minka Virtanen, Ville Murmann, Otto Snellman et Otso Piitulainen, le film dépeint subtilement l'harmonie de la forêt, qui prend alors, une dimension solennelle et spirituelle, à travers ses lacs cristallins, ses arbres centenaires et ses animaux de diverses espèces vivant dans des écosystèmes qui font ressortir la tranquillité et la sagesse de la nature, dont la pertinence et l'importance sont souvent oubliées. Soutenue par une musique au rôle de poète-narrateur, signée Sanna Selemenkallio, la réalisatrice Virpi Suutari a réussi à construire un récit alliant fluidité et grâce, où la nature y est représentée avec chaleur, dans une ode empathique à l'environnement et à ceux qui œuvrent pour sa protection. Dix-huit films issus des Etats membres de l'Union européenne (UE) sont à l'affiche du 9e Festival du film européen en Algérie, qui se poursuit jusqu'au 19 mai à Alger, Béjaïa et Oran. Des films de fiction et d'animation ainsi que des documentaires mettant en lumière des thèmes variés comme "les relations familiales", "la solidarité" et "les défis climatiques", sont proposés à la Cinémathèque d'Alger, qui

accueille toutes les projections et dessert Bejaia et Oran, également rattachées au réseau des salles de répertoire opérationnelles du Centre algérien de la Cinématographie.

ORAN

Une exposition du costume traditionnel algérien à travers l'IA

Une première exposition dédiée au costume traditionnel algérien à travers l'utilisation des technologies de l'intelligence artificielle (IA) a été organisée, jeudi soir à Oran, signée par la créatrice Khadidja Bouguedra. L'exposition, inscrite dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), organisée par l'Office national de la culture et de l'information, offre une immersion visuelle alliant patrimoine et technologies modernes, à travers des créations inspirées du costume traditionnel algérien, à l'image du karakou, du burnous ou encore la chedda, générées à l'aide de l'IA. Ces créations mettent en avant avec finesse l'authenticité du patrimoine et l'élégance de la modernité. Mme Bouguedra a expliqué qu'elle s'était initiée à l'utilisation des technologies de l'intelligence artificielle en 2023, en l'appliquant à divers domaines affirmant qu'en tant de styliste, l'idée d'utiliser ces technologies pour promouvoir le costume traditionnel algérien, l'a beaucoup séduite. Elle a précisé que cette exposition propose des images de vêtements traditionnels conçues à l'aide de l'IA, et qu'elle est également disponible virtuellement via une application numérique accessible gratuitement. Par ailleurs, une intervention a été présentée par Mme Asma Benkeddache, enseignante à l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", sur l'utilisation de l'IA pour la promotion du patrimoine algérien.

DJAMÂA EL-DJAZAÏR

Le Centre culturel abrite un atelier sur la calligraphie arabe

Le Centre culturel de Djamaâ El-Djazair a abrité, mercredi, un atelier de calligraphie arabe, offrant aux visiteurs l'opportunité de découvrir les subtilités esthétiques de cet art qui constitue l'une des composantes les plus importantes de l'identité et du patrimoine arabo-islamique, a indiqué un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazair. Cet atelier a été encadré par des calligraphes participants au Festival Culturel International de la Calligraphie Arabe, dont la 13e édition se tient actuellement dans la wilaya de Médéa, précise la même source. Les galeries du Centre culturel ont connu une affluence notable de fidèles et de visiteurs, qui ont eu l'occasion de découvrir et d'apprécier la créativité et le talent artistiques des calligraphes venus de différents pays arabes et islamiques.

CINEMA

La 12e édition du FICA du 4 au 10 décembre

La 12e édition du Festival international du Cinéma d'Alger (FICA) se tiendra du 4 au 10 décembre 2025 à Alger, a annoncé mercredi la direction du festival. Fondé en 2009, sous l'appellation "Journées du film engagé", cet événement s'est très vite imposé comme l'un des festivals de cinéma les plus importants en Algérie, présentant des films engagés du monde entier. La 11e édition de ce festival, qui s'est déroulée en décembre 2022, a été marquée par la projection de 60 films, dont 25 longs métrages, courts métrages et documentaires, en compétition officielle. Le festival avait connu trois (3) masters Class sur les thèmes "Documentaire et fiction, frontières incertaines", "Cinéma et environnement" et le "Métier de comédien", outre un hommage rendu à la fondation palestinienne "Shashat pour le cinéma de femmes" qui œuvre depuis sa création en 2005 à la promotion et au développement du secteur cinématographique jeune des femmes palestiniennes. Le festival distingue les longs métrages (le Grand Prix), ainsi que les prix du jury, les prix de la meilleure réalisation, le meilleur scénario, la meilleure interprétation féminine, la meilleure interprétation masculine, le meilleur montage, la meilleure photographie et la meilleure bande originale, en plus d'une mention spéciale du jury dans les catégories court métrage de fiction et documentaire, et le Prix du public.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Infamies - 2 - Réfléchi - Néon - Son bois est utilisé en ébénisterie - 3 - Annonceur - 4 - Versifiera - Pronom inversé - 5 - Flotte - Résonne dans son champ - Double voyelle - 6 - De côté - Conjonction - De même - 7 - Blason - 8 - Pièce de soutien - Chien d'arrêt - 9 - Fin de participe - Soumis - 10 - Vin - Crier sous les bois - 11 - Préfixe - Avenue - Degré d'une échelle - 12 - Unis - Gaines.

VERTICALEMENT
1 - Malédiction - 2 - Médecine de la vieillesse - Points opposés - 3 - Bouleversé - En amont - 4 - Grand félin - Lac des Pyrénées - Argon - 5 - Blessure - 6 - Trait de lumière - Chose latine - Habitudes - 7 - Possessif - Renouvelé - 8 - Mettaient en boule - Mesure - 9 - Concurrent - Dur - 10 - Classés - Éclatent pour se dilater la rate.

Mots fléchés

Plantes	Bout de bois	Brillait sur le Nil	Partie de tennis	Base
Araignée	Suit le docteur	Piège	Lentille	Roue
			Autruche	
Double crochet			Forme d'être	
Argon	Question d'un test			Bradype
	Fleuve			Père de Jason
Spectacles			Double voyelle	Tribune
Rejeter			Illusions	
		Rouée		
		Dogme		
Poli			Difficulté	Espionnes
Volonté		Altéré par l'air	De près	
		Foyer		
Renard bleu	Mesures		De trop	
	Coule en Suisse		Avare	
			Trait de lumière	
Ruées	Talent		Inspide	
			Possessif	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Formation des chaînes de montagnes (8 lettres)

A	E	T	N	A	R	R	E	B	A	L	E	U	T	N	E	V	E
T	V	T	O	T	E	L	F	E	R	T	E	N	R	A	C	R	A
A	N	E	I	T	S	R	U	O	C	E	T	I	O	R	D	M	T
R	M	E	N	A	N	B	A	I	N	S	I	A	R	F	A	N	V
E	E	A	I	U	R	E	E	T	I	D	R	U	S	T	A	O	E
N	T	I	U	R	E	T	M	G	A	I	N	E	E	S	L	E	S
T	I	R	S	R	O	S	B	E	O	G	E	U	S	O	S	E	O
N	E	T	I	A	O	T	U	O	D	R	R	A	N	I	A	L	R
O	I	M	R	E	R	S	N	R	U	N	C	T	M	D	M	L	O
E	V	A	U	E	R	B	E	E	S	R	E	E	C	R	E	E	M
E	L	A	R	L	B	P	T	P	P	A	R	R	A	A	R	U	E
T	N	A	L	G	A	I	O	E	R	R	U	E	N	N	E	R	R
I	O	E	P	E	N	C	L	R	I	A	A	T	R	R	N	C	E
A	I	T	N	O	M	A	L	E	T	R	I	I	O	O	I	A	I
R	S	N	M	R	E	I	M	A	D	A	I	R	C	C	A	R	T
T	N	A	N	O	I	T	A	E	R	C	I	A	I	E	R	M	R
E	E	R	F	I	S	S	E	R	P	E	R	L	M	E	T	E	O
R	P	O	E	P	U	O	R	T	T	N	E	M	E	L	E	E	P

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ABERRANT - AMATEUR - AMAUROSE - AMERE - ARMEE - ARPENT - AVENUE - BAIN - BOURRE - BRASIER - CALUMET - CARNET - CASSANT - CORNAC - CORNARD - COURS - CREATION - CRUELLE - DAMIER - DROITE - ELEMENT - ETRIER - EVENTUEL - FRAIS - GAINE - GRAIN - LIBERTIN - MAIRIE - MALE - MONTEUR - MOROSE - ORANTE - ORIENT - OVALE - PALE - PEN - SION - PORTAIL - PORTIERE - PRAIRIE - REFLET - REMISE - REN - DEMENT - REPRESSIF - RETRAITE - SURDITE - SURSAUT - TRAIN - TRAITE - TROUPE - VOLONTE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Desiderata - 2. Épeire - Mas - 3. Pot - Osiers - 4. Ru - Ei - Ânée - 5. Événés - Sn - 6. Cape - Sil - 7. Animés - Api - 8. TT - Ânes - E.M - 9. Saï - Tsé-tsé - 10. Obéré - Cran - 11. NL - Est - Ont - 12. Éta - Bouts.

VERTICALEMENT :

1. Dépréciation - 2. Épouvanta - ble - 3. Set - Épi - Se - 4. Il - Énéma - Réa - 5. Droit - Entes - 6. EES - Esses - Tb - 7. Iasi - Sec - 8. Amen - La - Trou - 9. Tares - Pesant - 10. Assentiments.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Riflards - Lien - Uélé - Ca - Ânes - EE - Pâtée - As - Aï - Œstres - Dais - At - Pair - Gs - Or - Tré - passée - Dé - Salée - Us - le - Mât - Arpente - Se.

VERTICALEMENT :

Dilapidateur - Fi - Air - S.P - Aléatoires - Années - Pain - Tr - EES - Galet - Dûs - Tassé - Usé - Art - Sem - Lésé - O.E - As - Énée - Surette.

MOTS MASQUÉS ONYCHOPHAGIE



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMDI 17 MAI 2025 - PRIX : FARIK- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Une course de vitesse et des chevaux mal classés

Ils seront 18 coursiers de race arabe pure à se ranger sous les ordres du starter ce samedi à l'hippodrome du Caroubier dans le prix Farik qui servira de support PMU au pari tiercé, quarté et quinté. Une épreuve à caractère de qualité modeste, réservée aux chevaux de 4 ans et plus qui n'ont pas totalisé une somme de 51.000 depuis le 1er octobre 2024 et si l'on se réfère à la qualité des concurrents engagés, où se côtoient des coursiers qui n'ont rien réalisé de probant durant ce mertig et même le précédent mais certains possèdent quelques arguments pour venir terminer dans la bonne combinaison, mais méfiance, ce parcours de la condition du jour est très réduit pour cette race de chevaux fougueux et rapides. Nous vous rappelons aussi que les coursiers modestes nous ont toujours donné des arrivées qui peuvent nous livrer bien des surprises au sprint final. Donc, si on prend la distance du parcours, la modestie de la qualité des engagés est plus encore, la présence des coursiers des quatre coins de l'Algérie, Tiaret, Zemmouri, M'sila et El-Eulma et l'hippodrome organisateur, donc tous les scénarios sont de mise.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. GEORGE D'HEM.** Ce pensionnaire de la maison Dahdouh reste sur une excellente 3e place lors de sa dernière tentative à El-Eulma, est confié à un jockey renommé sur la scène hippique.
- 2. IRTIDJAL.** Ce mâle bai de 7 ans est très rapide dans ses foulées a les moyens de prendre une place parmi les 5 premiers.
- 3. TAMOUH ZEN.** Il a une préférence aux parcours de vitesse comme celui du jour, il ne fera pas le déplacement pour rien d'El-Eulma.
- 4. CHAILALA DE BIO.** Rien de probant à son actif. À revoir.
- 5. CHALIBOU.** Pour cet ex-champion, il lui faut une belle retraite vu son âge.
- 6. BACHAIR EL EZ.** Méfiance, cette jeune femelle de 4 ans a tous les moyens pour créer un exploit.
- 7. IRAQUIGEM.** Course d'entrée.
- 8. FARIQ D'HEM.** Attention... il est entre les mains d'un entraîneur connu par son efficacité dans la préparation et qui n'engage pas ses poulains pour faire de la figuration.
- 9. DJAZIRAT EL MESK.** Elle est accrocheuse est rapide, sauf qu'elle est pilotée par un jockey qui

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
S. DAHDOUH	1	GEORGE D'HEM (0)	S. BENYETTOU	57	18	PROPRIÉTAIRE
R. DEHIMI	2	IRTIDJAL	SH. BENYETTOU	57	12	PROPRIÉTAIRE
T. HAMZA	3	TAMOUH ZEN	CH. ATTALLAH	56	13	KH. DOUKHI
K. MAHOUR BACHA	4	CHAILALA DE BIO	JJ:Y. MOUISSI	55	16	PROPRIÉTAIRE
S. MESSOUS	5	CHALIBOU	W. BENDJEKIDEL	55	1	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL AAZ	6	BACHAIR EL EZ	A. SAADI	55	2	T. OUANOUKI
R. DEHIMI	7	IRAQUIGEM	A. HEBRI	55	17	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANE	8	FARIQ D'HEM	CH. CHAABANE	54,5	15	MH. BENKHALIFA
M. HADJ AMAR	9	DJAZIRAT EL MESK	R. BENAOUA	54	3	A. CHELLAL
MED DERBALI	10	HABABA	F. CHAABI	54	4	PROPRIÉTAIRE
N. MEZIANI	11	ISTANBUL	AL. TIAR	54	6	S. MEZIANI
S. MESSOUS	12	MOUHDJA (0)	Y. BENDJEKIDEL	54	7	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	13	MESRARA	B. BENDJEKIDEL	54	14	ABM. BOUBAKRI
F. METIDJI	14	HERLUCE	W. HAMOUL	54	5	M. DJELLOULI
R. CHIKOUNE	15	ITHARA	S. BENDJEKIDEL	53	9	N. TIAR
L. MOKRANI	16	HEDY (0)	A. YAHIAOUI	53	10	PROPRIÉTAIRE
N. BOUCHELAGHEM	17	TOUFIK AL MAJD	JJ:MA. AIDA	52,5	8	MED. HAMIDI
MZ. METIDJI	18	GAMRA D'HEM	AP:Y. CHELLAL	51,5	11	A. CHELLAL

- manque d'expérience.
- 10. HABABA.** Au-dessous du lot.
- 11. ISTANBUL.** Elle n'a pas encore prouvé dans des parcours similaires à celui du jour sauf que cette fois le crack AL. Tiar tient les rênes de cette protégée des Meziani.
- 12. MOUHDJA.** À revoir.
- 13. MESRARA.** Méfiance, cette jeune accrocheuse vient d'être classée parmi les premiers des battus à Zemmouri, elle sera la surprise.
- 14. HERLUCE.** À mon avis, ce jeune coursier de 5 ans ne fera pas le déplacement de Tiaret pour rien.
- 15. ITHARA.** Manque visiblement d'expérience.
- 16. HEDY.** Elle a repris les compétitions cette protégée de l'écurie Mokrani, a pris un repos qui a duré plus de deux ans, elle peut créer un grand exploit.
- 17. TOUFIK AL MAJD.** Ce protégé de l'excellent

entraîneur Med Hamidi, toutes ses meilleures tentatives dans les parcours réduits comme celui du jour.

18. GAMRA D'HEM. C'est une galopeuse avec de

gros moyens physiques pilotée par son fétiche AP. jockey Youcef Chellal, elle peut venir chambouler l'arrivée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

1. GOERGE D'HEM - 8. FARIQ D'HEM- 3. TAMOUH ZEN- 2. IRTIDJAL- 18. GAMRA D'HEM

LES CHANCES

17. TOUFIK AL MAJD - 14. HERLUCE

Fifa : colère des Européens contre le retard d'Infantino au Congrès



Plusieurs dirigeants du football européen, dont le président de l'UEFA Aleksander Ceferin, ont quitté jeudi le 75e Congrès de la Fifa au Paraguay, indignés par le retard du président de l'instance Gianni Infantino qui rentrait d'un voyage au Moyen-Orient avec Donald Trump. "Changer le calendrier à la dernière minute pour ce qui semble simplement arranger des intérêts politiques privés ne rend aucun service au football et semble faire passer ses intérêts au second plan", a fulminé l'UEFA dans un communiqué. Le 75e Congrès annuel rassemblant les délégués de 210 fédérations nationales, d'abord repoussé d'une heure par rapport à la convocation initiale, a finalement débuté avec plus de deux heures de retard. À la tribune, le patron de la Fifa Gianni Infantino a invoqué des problèmes de vols, mais défendu l'importance de son voyage au Qatar et en Arabie saoudite, respectivement hôtes des Mondiaux 2022 et 2034. "En tant que président de la Fifa, ma responsabilité est de prendre des décisions dans le meilleur intérêt de l'organisation (...) Il m'a semblé que je devais être là-bas pour représenter le football et chacun de vous", a-t-il dit au sujet de son voyage dans le Golfe. La première protestation est venue de la patronne de la Fédération norvégienne Lise Klaveness, qui a expliqué avoir "quitté le Congrès avec plusieurs collègues européens" à l'heure initialement prévue. "La situation est préoccupante: 210 associations membres sont venues du monde entier pour participer à ce Congrès, s'attendant à un leadership professionnel et à un dialogue au plus haut niveau", a-t-elle déclaré.

Alger : une bande spécialisée dans la spéculation illicite sur les véhicules Fiat Doblo démantelée à Bir Mourad Raïs

Le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale à Bir Mourad Raïs (Alger) a démantelé une bande spécialisée dans la spéculation illicite sur les voitures de fabrication locale de la marque Fiat Doblo Panorama, a indiqué jeudi un communiqué du même corps sécuritaire. "Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de spéculation illicite sur les voitures de fabrication locale de la marque Fiat Doblo Panorama, les enquêteurs du Service de lutte contre la cybercriminalité au Commandement de la Gendarmerie Nationale, ont repéré un post publié par un individu qui propose un véhicule de ce type pour un montant de 505 mil-



lions de centimes. Suite à quoi, le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie Nationale à Bir Mourad Raïs a ouvert une enquête, sous la supervision du Procureur de la République près le Tribunal de Bir Mourad Raïs", a précisé la

même source. "A l'issue d'intenses investigations pour retrouver les auteurs, en recourant aux moyens techniques d'enquête, le même service a arrêté quatre (4) suspects, dont un (1) concessionnaire agréé auprès de la marque Fiat, et saisi le véhicule proposé dans l'annonce". "Après l'accomplissement des procédures légales, en coordination avec les autorités judiciaires, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent pour spéculation illicite, lequel a ordonné leur placement dans un établissement de rééducation et de réhabilitation", conclut le communiqué.

3 morts et 5 blessés dans un accident de la route à Bouira

Trois personnes ont trouvé la mort, et 5 autres ont été blessées dans un grave accident de la route survenu jeudi soir sur la route nationale RN 8 reliant Raouraoua à Sour El Ghouzlane (Sud de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit jeudi soir à 19h03 au lieu-dit El Feham, à la sortie de la ville de Raouraoua, selon les détails fournis par le directeur de la Protection civile, le colonel Chergui Abdelkader. "L'accident a fait trois morts, et cinq blessés dans un état grave", a précisé à la presse le colonel Chergui. Les corps des trois victimes ont été transportés à la morgue de presse le colonel Chergui. Les corps des trois victimes ont été transportés à la morgue de presse le colonel Chergui. Les corps des trois victimes ont été transportés à la morgue de presse le colonel Chergui.

Constantine : détention provisoire pour 11 accusés dans l'affaire de saisie de 178 kg de cannabis et armes à feu

Le juge d'instruction près le parquet du pôle pénal spécialisé de Constantine a ordonné de placer en détention provisoire 11 accusés dans l'affaire de saisie de 178 kg de drogues (cannabis), d'armes à feu et de munitions, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué du parquet de la République de ce pôle. Le communiqué a précisé que dans le cadre de la lutte contre les crimes de trafic de drogues et de psychotropes et en vertu des dispositions de l'article 11 du code de procédures pénales,

la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Bejaia a démantelé le 6 mai un réseau criminel organisé au village Tazrout, dans la commune d'Ighzer Amokrane, dans la wilaya de Bejaia, constitué de 27 suspects dont 11 ont été arrêtés, tandis que les autres parmi lesquels quatre de nationalité étrangère se trouvent en état de fuite. L'opération s'est soldée par la saisie de 178 kg de cannabis, 2.100 capsules de psychotropes, 3 fusils de chasse avec leurs munitions, 2 pistolets

automatiques avec leurs munitions, une quantité de poudre noire, des appareils sensibles, des sommes d'argent considérables en monnaies nationale et étrangère, 11 véhicules et trois motos, a ajouté le communiqué. Les onze suspects ont été présentés devant le parquet pénal spécialisé de Constantine le 14 mai pour crimes de "contrebande constituant de par sa gravité une menace sur la sécurité et l'économie nationale, possession, transport, stockage et obtention en vue de la vente de drogues et psychotropes d'une

manière illégale, trafic d'armes et de munitions de catégories 4 et 5 et délits de blanchiment d'argent, perpétrés dans le cadre d'une bande criminelle organisée, l'infraction à la législation sur les changes et les mouvements de capitaux de et vers l'étranger, utilisation d'appareils sensibles à des fins illégales, facilitation à la perpétration de crimes, faux et usage de faux", a ajouté le même document. Après l'audition des 11 accusés, le juge d'instruction a ordonné de les placer tous en détention provisoire, a conclu le communiqué.

Le jeu Fortnite indisponible sur l'App Store

Le jeu à succès Fortnite est indisponible depuis vendredi sur l'App Store dans le monde entier, alors qu'Apple est accusé par le développeur du jeu de "bloquer" le retour du jeu aux Etats-Unis. "Aujourd'hui, malheureusement, Fornite sur iOS (le système d'exploitation d'Apple, NDLR) sera hors ligne dans le monde entier", a indiqué sur son site la société Epic Games, editrice du jeu. L'entreprise accuse notamment le géant américain de "bloquer" le processus de "soumission" de Fortnite pour permettre le téléchargement du jeu sur le magasin d'application aux Etats-Unis, où le jeu n'était plus disponible. Sollicité par l'AFP, Apple n'avait pas répondu dans l'immédiat aux sollicitations. Début mai, Epic Games avait annoncé avoir soumis à Apple une demande pour mettre son jeu à disposition sur l'App Store. L'entreprise, qui développe plusieurs jeux, est en conflit depuis 2020 avec plusieurs géants de la tech autour de la question des commissions prélevées par les magasins d'application. Epic Games, qui a poursuivi en justice Apple et Google, a développé en parallèle son propre magasin d'applications. Début mai, une juge fédérale américaine a accusé Apple de ne pas se plier à sa décision rendue il y a plus de trois ans et qui l'oblige théoriquement à ouvrir les iPhone à des boutiques d'applications concurrentes à la sienne. Apple s'était déclaré "en désaccord profond avec cette décision". "Nous allons nous conformer aux injonctions de la cour et faire appel", avait également déclaré l'entreprise.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le renard et le bûcheron (23)



Alger : arrestation d'un individu pour sorcellerie et charlatanisme

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu s'adonnant à la pratique de la sorcellerie et du charlatanisme au niveau des quartiers de la capitale, a indiqué, jeudi, un communiqué de ce corps de sécurité. Cette opération intervient "suite à l'exploitation d'informations faisant état d'un individu qui s'adonnait à la pratique de la sorcellerie et du charlatanisme. Après d'intenses investigations menées par la section de lutte contre les atteintes aux biens relevant de la première Division de la police judiciaire (centre), l'opération s'est soldée par l'arrestation du suspect en flagrant délit et la saisie du matériel et des talismans utilisés dans la sorcellerie". "Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent pour promotion de stupéfiants, infraction d'atteinte au caractère sacré de la vie privée, infraction de pratique de la sorcellerie et du charlatanisme comme profession dans le but d'obtenir un avantage matériel ou moral, ayant entraîné un préjudice physique et moral, atteinte à la vie privée et à l'honneur d'autrui, infraction de création d'un lieu de prostitution et de débauche et infraction d'escroquerie", conclut le communiqué.



Dans la journée : Dégagé
Vent : 22 km/h
Humidité : 63 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 19 km/h
Humidité : 79 %

Dohr : 12h45
Assar : 16h34
Maghreb : 19h54
Îcha : 21h28

Dimanche 20 dou
el kaâda 1446
Sobh : 03h56
Chourouk : 05h38

AID EL-ADHA, SAISON ESTIVALE ET EXAMENS SCOLAIRES

Le Conseil exécutif de la wilaya d'Alger prépare les rendez-vous

Le Conseil exécutif de la wilaya d'Alger s'est réuni pour examiner de nombreux dossiers importants, notamment en ce qui concerne les préparatifs des examens scolaires nationaux, de l'Aïd El-Adha et de la saison estivale, a indiqué un communiqué des services de la wilaya.

À cette occasion, le Wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, qui a présidé la réunion, a insisté sur «la nécessité de renforcer les moyens logistiques au sein des centres d'examen et de correction, appelant à une coordination entre tous les acteurs concernés afin d'assurer le bon déroulement des épreuves, de veiller à la propreté des abords des établissements éducatifs et d'effectuer des sorties d'inspection périodiques avec la commission de wilaya chargée du suivi des préparatifs». En prévision de l'Aïd El-Adha, M. Rabehi a souligné «l'importance d'organiser l'acheminement des ovins depuis les sites de regroupement vers les points de vente, d'éviter la vente anarchique, de fixer des points de vente étudiés, et de lancer une campagne de sensibilisation pour la collecte des peaux des bêtes de sacrifice, conformément aux



principes de l'économie circulaire». S'agissant de la saison estivale, le wali a mis l'accent sur «l'accélération des opérations d'aménagement, dont l'installation de pompes à eau, la réhabilitation des bassins d'assainissement et le renouvellement des canalisations». Il a également insisté sur «l'aménagement des parkings en coordination avec l'Établissement de gestion de la circulation et du transport urbain (EGCTU), la pose des panneaux de signalisation afin de garantir la sécurité

des estivants, ainsi que l'éclairage nocturne de l'ensemble des plages». Le wali a, en outre, préconisé d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable et l'aménagement des espaces verts et des jardins, outre l'élaboration d'un programme récréatif et culturel pour toute la durée de la saison estivale». Afin de garantir la qualité des eaux de baignade, la Directrice de l'environnement a présenté un exposé détaillant les différentes analyses périodiques des eaux des plages, dans le but de s'assurer de leur conformité aux normes sanitaires, et ce, en coordination avec l'Etablissement public de l'hygiène urbaine et de la protection de l'environnement (HUPE).

L.Zeggane

FORMATION DES COMPÉTENCES ET CONNEXION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU MARCHÉ NUMÉRIQUE DE L'EMPLOI

Huawei va accompagner le secteur

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a présidé, à Alger, la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente entre son secteur et la société Huawei, dans le but d'établir un partenariat stratégique pour former des compétences dans les domaines de l'information et de la communication et connecter la formation professionnelle au marché numérique de l'emploi. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République de Chine en Algérie, Dong Guangli, du P-DG de Huawei Algérie, Eason Yi, du président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Abdelouahab Gaoua et de partenaires dans le domaine de la technologie. Dans son allocution, le ministre a souligné que «la signature de ce mémorandum d'entente qui renferme trois protocoles d'accords, s'inscrit dans le cadre de la modernisation des programmes de la formation professionnelle pour répondre aux exigences du marché de l'emploi à travers l'adoption de l'intelligence artificielle et des technologies Cloud Computing et autres». M. Oualid a noté, en outre, que «la coopération entre les deux parties assurera aux stagiaires de la formation professionnelle, à partir de septembre prochain, une formation de qualité dans plusieurs domaines comme le Cloud Computing, la cybersécurité et l'intelligence artificielle et qui sera sanctionnée par un diplôme du secteur de la formation professionnelle et de la société Huawei». A cette occasion, le ministre a mis en exergue «les efforts déployés par le secteur en vue d'accompagner le processus de transformation numérique en Algérie», annonçant «l'introduction de près de 30 nouvelles spécialités dans le domaine du numérique dès la prochaine rentrée professionnelle». Il a précisé que «le mémorandum d'entente concerne l'Institut national spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) de Rahmania (Sidi Abdellah), l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle (INSFP) de Bousmail dédié aux TIC et aux métiers de la téléphonie, ainsi que l'Institut africain de formation professionnelle à Boumerdès». De son côté, l'ambassadeur de Chine a souligné que «8.000 étudiants algériens ont bénéficié de programmes de formation dans le cadre du partenariat et de la coopération entre l'Algérie et la société Huawei», révélant que «le mémorandum signé ce jour inclura de nouveaux stagiaires au sein de trois académies qui seront créées dans les centres de formation de Bousmail, Rahmania et Boumerdès». Le diplomate chinois a également salué les relations de coopération «stratégiques» unissant son pays à l'Algérie, lesquelles ont permis «un échange d'expériences et de connaissances et sont appelées à se renforcer à l'avenir à travers de nouveaux projets, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'information et des technologies de cinquième génération». Pour sa part, le P-DG de Huawei Algérie a exprimé «la volonté de l'entreprise d'accompagner le secteur de la formation professionnelle en Algérie, en offrant aux stagiaires et aux enseignants un niveau élevé de formation», a-t-il ajouté.

L. Z.

POUR INCITATION À LA HAINE ET À LA DISCRIMINATION VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX
Un individu arrêté à Alger

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un suspect pour avoir diffusé, sur son compte sur les réseaux sociaux, plusieurs publications incitant à la haine et à la discrimination à l'encontre d'une région du pays, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité. «Après avoir enregistré plusieurs publications incitant à la haine et à la discrimination à l'encontre d'une région bien précise du pays, diffusée sur le compte d'un célèbre internaute sur les réseaux sociaux, la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la sûreté d'Alger a immédiatement ouvert une enquête préliminaire sous la supervision du parquet territorialement compétent», précise le communiqué. Les investigations menées par les enquêteurs de ladite brigade ont permis d'identifier et d'interpeller le propriétaire du compte en question sur le réseau social Facebook. Après avoir interpellé le mis en cause répondant aux initiales (A.A), les mêmes éléments ont saisi le téléphone mobile utilisé dans cette affaire en sus d'une quantité de kif traité». Le mis en cause a été présenté, jeudi 15 mai 2025, devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed, pour atteinte à l'unité nationale, diffusion volontaire de publications de nature à porter atteinte à la sécurité et à l'ordre publics via un moyen électronique, diffusion d'un discours de haine et de discrimination à l'encontre d'une région du pays à travers les technologies de l'information et de la communication, outrage à corps constitué, et détention de drogues pour consommation personnelle». **Ania N.**

ORGANISATION DE LA OMRA

Les inscriptions pour les agences de tourisme ouvertes

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a invité les agences de tourisme et de voyages désirant présenter leurs candidatures pour l'organisation de la Omra 1447 de l'Hégire à s'inscrire et à retirer le cahier des charges afférent à l'opération via le portail algérien de la Omra à compter de jeudi dernier, a déclaré un communiqué de l'ONPO. D'après la source, «les agences de tourisme et de voyages désirant présenter leurs candidatures pour l'organisation de la Omra de l'année 1447 de l'Hégire sont invitées à s'inscrire et à retirer le cahier des charges afférent à l'opération via le portail algérien de la Omra à l'adresse «bawabetelomra.dz», et ce, à partir de jeudi jusqu'au 12 novembre prochain». Par ailleurs, «les autorisations seront délivrées selon les rendez-vous fixés via le portail algérien de la Omra», a conclu le communiqué. **L. Z.**

SOUS-RIRE

Donald Trump fait son marché dans les pays du Golfe

